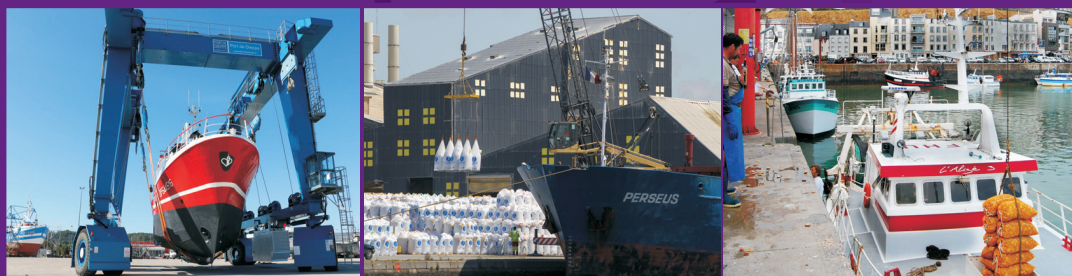


Insee Dossier

Normandie



n° 4

mars 2017

**De Calais à Douarnenez, 27 000 emplois
dans les 14 ports de l'Association
des ports locaux de la Manche**

Ce dossier a été réalisé par

Vinciane Bayardin, Jean-Philippe Caritg et Julien Delamare (Insee),

avec la collaboration de

Nathalie Dumay (APLM),

et

Valérie Cabillic (Port de Boulogne-Calais), **Alain Ternisien** et **Philippe Devilliers** (CCI Littoral Hauts-de-France)
et **Tapio Poteau** (CCI Hauts-de-France)
pour les ports de Boulogne-sur-Mer et Calais,

Didier Jégou (Département de la Seine-Maritime) et la CCI Littoral Hauts-de-France
pour le port du Tréport,

Marie-Dominique Fouchault, Florence Gourgand et Anne Delépine (Syndicat mixte du port de Dieppe)
pour le port de Dieppe,

Yves Dumarché (Département de la Seine-Maritime) et la CCI Seine-Estuaire
pour le port de Fécamp,

J. Chauvet, les membres de la Direction du développement et de la promotion de « Ports Normands Associés » et la CCI Caen-Normandie
pour les ports de Caen-Ouistreham et de Cherbourg,

Philippe Charpentier (Département de la Manche), **Gilles Rostaing** et **Nathalie Quélavoine** (CCI Ouest Normandie)
pour le port de Granville,

Clarisse Certenais (Région Bretagne)
pour les ports de Saint-Malo et Brest

Christophe Marques, Jean-Philippe Le Fur (Département des Côtes d'Armor) et **Alain Leroux** (CCI Côtes d'Armor)
pour les ports de Saint-Brieuc / Le Légué et de Tréguier,

Anne-Sophie Poirot (Département du Finistère), **Pascal Parenty**, capitaine du port de Douarnenez (département du Finistère),
José Salaun (CCI Métropolitaine Brest Ouest - Délégation de Quimper), **Gilles Simon** (CCI Métropolitaine Bretagne Ouest - Délégation de
Morlaix), et **Marc Bigot** (Comité des Pêches maritimes et des Élevages marins du Finistère)
pour les ports de Douarnenez et de Roscoff.

Crédits photos

Couverture :

- Syndicat mixte du port de Dieppe
- Alexis Courcoux
- Port de Granville

Photos des fiches :

- Calais : Société d'Exploitation des Ports du Déroit

- Boulogne-sur-Mer : Société d'Exploitation des Ports du Déroit
- Le Tréport : Conseil départemental de la Seine-Maritime
- Dieppe : Syndicat mixte du port de Dieppe
- Fécamp : Conseil départemental de la Seine-Maritime
- Caen-Ouistreham : PNA
- Cherbourg-en-Cotentin : PNA
- Granville : D.Daguier-CD50

- Saint-Malo : Alexis Courcoux
- Saint-Brieuc / Le Légué : Yvon Royer
- Tréguier : Yvon Royer
- Roscoff : GPO
- Brest : Thierry Joyeux
- Douarnenez : Conseil Départemental du Finistère

Avant-propos

Les ports départementaux et régionaux de commerce apportent une richesse économique aux territoires. Or, leurs activités portuaires sont souvent appréhendées à partir des trafics maritimes qu'ils génèrent. Ces données ne permettent cependant pas d'évaluer l'impact économique local de ces activités.

Dans le cadre de ses missions, l'Association des ports locaux de la Manche (APLM) - qui regroupe 14 ports de commerce et de pêche décentralisés sur la façade Manche - a relevé la nécessité de disposer de données sur l'emploi portuaire et sur la richesse dégagée par les différentes activités de ses ports (transport maritime, transport de voyageurs, pêche, plaisance, réparation et construction navales, ...). De Calais à Douarnenez, l'hétérogénéité temporelle et méthodologique des données disponibles entre ces ports rend impossible la valorisation de ces résultats sur un territoire plus vaste, tel que la façade Manche.



Dans ce contexte, l'Insee de Normandie et l'APLM ont trouvé un intérêt commun à s'associer pour réaliser cette étude. La méthodologie déjà développée par l'Insee, en collaboration avec les grands ports maritimes du Havre et de Rouen, ainsi qu'avec le port régional de Dieppe, a été un atout pour démarrer les travaux. La connaissance des membres de l'APLM sur leur tissu économique portuaire a également contribué à la réussite de ce projet commun. Les résultats économiques sur ces 14 ports, avec une méthodologie commune et répliquable, apparaissent comme une contribution utile à l'ensemble des acteurs des territoires de la façade Manche mais aussi à l'ensemble des ports de commerce décentralisés du littoral français.

Le présent dossier s'articule autour d'une synthèse présentant l'impact économique des 14 ports de l'APLM, en matière d'emplois et de richesse dégagée, suivie d'une fiche par port.

Nous vous souhaitons une bonne lecture de cette étude, qui montre l'importance du maillon portuaire dans l'économie locale et nationale.

Le Président de l'APLM

Jean MORIN

Vice-Président du Conseil départemental de la Manche

Le directeur de l'Insee Normandie

Daniel BRONDEL

Sommaire

SYNTHÈSE : De Calais à Douarnenez, 27 000 emplois dans les 14 ports de l'Association des ports locaux de la Manche . . . 3

○ 4 200 emplois dans le complexe industrialo-portuaire de Calais	10
○ 6 400 emplois dans le complexe industrialo-portuaire de Boulogne-sur-Mer	12
○ 300 emplois portuaires au Tréport	14
○ 1 000 emplois portuaires à Dieppe	15
○ 310 emplois portuaires à Fécamp	17
○ 3 400 emplois dans le complexe industrialo-portuaire de Caen-Ouistreham	18
○ 1 600 emplois pour le port civil de Cherbourg-en-Cotentin	20
○ 800 emplois portuaires à Granville	22
○ 2 500 emplois dans le complexe industrialo-portuaire de Saint-Malo	24
○ 200 emplois portuaires à Saint-Brieuc/Le Légué	26
○ 50 emplois portuaires à Tréguier	27
○ 1 600 emplois portuaires à Roscoff	28
○ 3 000 emplois dans le complexe industrialo-portuaire civil de Brest	30
○ 1 280 emplois portuaires à Douarnenez	32

De Calais à Douarnenez, 27 000 emplois dans les 14 ports de l'Association des ports locaux de la Manche

Les 14 ports de commerce décentralisés allant de Calais à Douarnenez développent aussi des activités de pêche, de plaisance et de transport maritime. Leurs activités génèrent 27 000 emplois fin 2013, soit 4,8 % de l'emploi des aires urbaines de ces 14 ports. Ces emplois sont répartis en deux catégories. Le cluster maritime et portuaire compte 18 300 emplois répartis dans les produits de la mer, les activités navales, le transport maritime ou encore les services aux navires et à la marchandise. Le cluster non maritime regroupe les industries et leurs services associés, dont l'implantation est liée à la présence des ports. Il regroupe 8 700 emplois. Hors marins-pêcheurs, les complexes des 14 ports dégagent 1,1 milliard d'euros de richesse, soit 4,6 % de la richesse des aires urbaines abritant ces ports.

L'Association des ports locaux de la Manche (APLM) regroupe 14 ports de commerce départementaux et régionaux de la façade Manche, allant de Douarnenez à Calais. Ces anciens ports de l'État français, dits « décentralisés », ont été progressivement transférés aux collectivités territoriales entre 1983 et 2005. En 2013, ces ports font transiter 53 millions de tonnes de trafic de marchandises et 14 millions de passagers. Les pêcheurs y ont débarqué plus de 96 610 tonnes de poissons, coquillages et crustacés qui ont généré 286 millions d'euros de recettes pour les territoires. Ils offrent plusieurs sites de construction et de réparation navale et plus de 11 000 anneaux pour la plaisance. Ils accueillent des entreprises non maritimes qui profitent de l'existence du port pour développer leur activité, notamment via l'import ou l'export de marchandises.

Toutes ces activités, réparties dans plus de 2 200 établissements, emploient 27 000 personnes fin 2013 (*méthodologie*), soit 4,8 % de l'emploi des aires urbaines (*définitions*) de ces 14 ports.

L'activité liée au port a permis l'implantation de commerces (fournisseurs, commerces locaux, services, etc.) créant des emplois

indirects et induits difficiles à mesurer et non pris en compte dans cette étude. Par ailleurs, les recettes fiscales provenant des entreprises ayant un lien plus ou moins direct avec le port sont réinvesties par les collectivités territoriales pour le développement des territoires (éducation, transports, agriculture, environnement, économie, recherche et innovation, etc.). Les ports font aussi évoluer leurs infrastructures via leurs dépenses d'investissement pour s'adapter aux nouvelles activités, comme de nouveaux quais, une criée, une aire de carénage, etc. L'impact de ces investissements sur l'emploi et sur le territoire n'est pas non plus pris en compte dans cette étude.

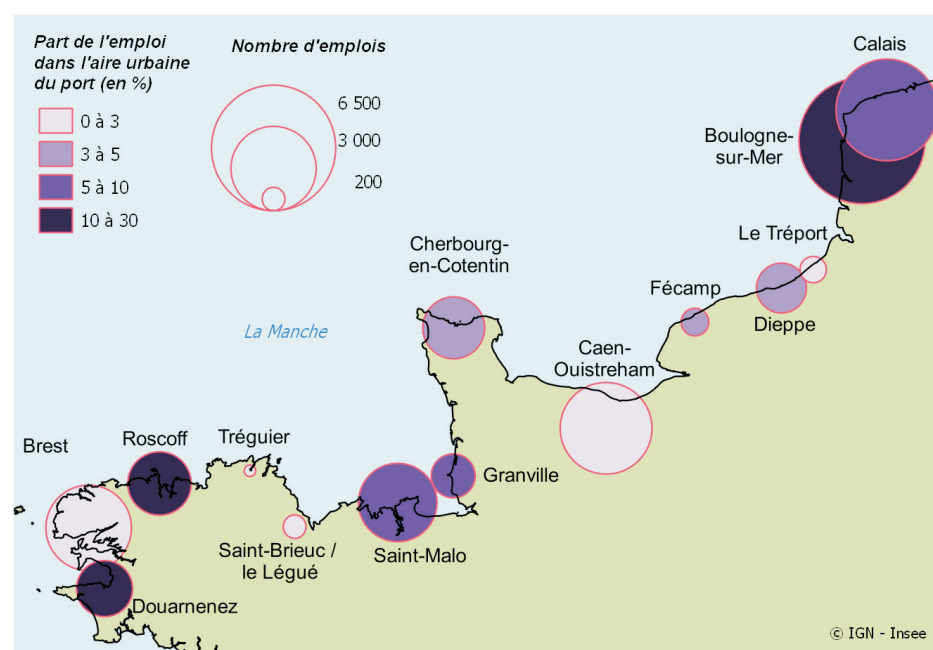
Des activités diversifiées dans les 14 ports décentralisés de la façade Manche

Plusieurs facteurs influent sur le nombre d'emplois dans ces 14 ports : la superficie du port, le contexte géographique et local ou les relations historiques avec d'autres ports internationaux. Chaque port a cependant su créer et développer des activités favorables à l'économie locale.

Le port régional de Boulogne-sur-Mer offre 6 400 emplois (*illustration 1*), principalement liés à la pêche et à la transformation du poisson. Les ports régionaux de Saint-Malo, de Brest, de Caen-Ouistreham et de Calais, dont les activités commerciales restent

1 Des ports de taille variée

Nombre d'emplois dans les 14 ports de l'APLM en 2013, et part dans l'emploi de l'aire urbaine (%)



Sources : Insee - Clap 2013 ; Représentants des ports

17 500 emplois liés aux ports militaires de Brest et de Cherbourg-en-Cotentin

Deux des villes portuaires de la façade Manche abritent une activité militaire, sous la tutelle du Ministère de la Défense. Il s'agit de Brest et de Cherbourg-en-Cotentin qui génèrent 17 500 emplois : 12 500 sur Brest et 5 000 sur Cherbourg-en-Cotentin. Les activités sont principalement liées à la présence des personnels civils et militaires du Ministère de la Défense sur les bases navales (12 000 personnes) mais aussi aux industries présentes dans l'enceinte portuaire (5 500 emplois), essentiellement la construction et à la réparation navale avec l'entreprise DCNS. Les ports militaires et notamment DCNS interagissent avec les ports civils et génèrent des activités qui bénéficient aux ports et aux territoires.

De Calais à Douarnenez, 27 000 emplois dans les 14 ports de l'Association des ports locaux de la Manche

majoritaires, emploient respectivement 2 500, 3 000, 3 400 et 4 200 personnes.

Les ports régionaux et départementaux tels Roscoff, Douarnenez, Cherbourg-en-Cotentin et Dieppe s'appuient sur des activités commerciales un peu moins prégnantes et/ou une activité pêche bien développée permettant de générer entre 1 000 et 1 600 emplois par port. Les ports de Roscoff et de Douarnenez constituent d'ailleurs une activité économique locale importante puisque les emplois portuaires représentent respectivement 26 % et 21 % des emplois de leur aire urbaine.

Les ports de Granville, de Fécamp, du Tréport et de Saint-Brieuc/Le Légué ont su développer des activités diversifiées. Ils rassemblent chacun plusieurs centaines d'emplois malgré des contraintes foncières plus importantes. Le port de Tréguier dont l'activité principale est liée à la plaisance compte 50 emplois.

Ces ports régionaux et départementaux amènent une activité et des emplois favorables au développement du tissu économique local. Au-delà des activités directes du port, la présence d'activités économiques tel le transport de passagers favorise le développement d'activités touristiques. Le caractère saisonnier de certains types de pêche influe également sur l'emploi saisonnier. Ces emplois indirects ou induits sont par nature plus difficiles à appréhender statistiquement. Ils ne sont pas pris en compte dans cette étude.

Des activités majoritairement maritimes

La propriété du port inclut le bassin portuaire et le domaine terrestre associé. Les entreprises qui s'y implantent peuvent être en lien direct avec l'activité maritime ou portuaire, ou être utilisatrices des installations portuaires pour leurs activités (import, export par exemple). Les 14 ports de l'APLM développent majoritairement des activités maritimes ou portuaires, qui génèrent 18 300 emplois, soit 68 % de l'emploi total.

Certaines activités sont prépondérantes. C'est le cas des activités du domaine des produits de la mer qui offrent 7 400 emplois, soit un emploi sur quatre (*illustration 2*). En effet, les activités liées à la pêche sont fortement développées le long de la façade Manche. Elles sont également très diversifiées (grande pêche, pêche côtière, hauturière, conchyliculture, vente et transformation des produits de la mer, etc.).

Les activités navales et nautiques sont elles aussi très développées dans les 14 ports et proposent 2 000 emplois. La construction et la réparation navale civile, présentes dans

tous les ports, génèrent 1 600 emplois. Les activités liées au nautisme offrent 300 emplois, notamment les centres nautiques, les bateaux-écoles ou les commerces d'équipements maritimes.

Le transport maritime représente 3 500 emplois dans les ports locaux de la Manche. Le transport de voyageurs et le transport de fret sont tous les deux développés. Pour assurer l'arrivée des navires, les ports mettent à leur disposition différents services. Au total, 1 000 personnes travaillent dans les services aux navires ou à la marchandise. Il s'agit

notamment d'avitaillement des navires, de les piloter ou de les remorquer, de les amarrer (lamanage) mais également de les décharger, avec les activités de manutention, d'entrepôt et d'affrètement des marchandises.

Outre ces activités maritimes ou portuaires, 3 900 emplois sont issus du secteur public. La gestion des activités et des infrastructures du port par les CCI ou les autorités portuaires emploie 1 500 personnes. Les autres activités publiques génèrent 2 400 emplois (douanes, gendarmerie maritime, affaires maritimes, police aux frontières, écoles maritimes, etc.).

2 Des activités maritimes et portuaires très diversifiées

Nombre d'emplois dans les 14 ports de l'APLM en 2013, par domaine d'activité

Cluster	Activité	Emploi (effectifs)
Cluster maritime	Produits de la mer	7 400
	<i>Pêche en mer</i>	2 800
	<i>Transformation / conservation de poissons ou crustacés</i>	3 100
	<i>Commerce de poissons ou crustacés</i>	1 500
	Activités navales et nautiques	2 000
	<i>Construction / Réparation de bateaux</i>	1 600
	<i>Accastillage / Equipement de bateaux</i>	100
	<i>Nautisme</i>	300
	Transports maritimes	3 500
	Services aux navires	300
	<i>Avitaillement</i>	100
	<i>Pilotage, remorquage, lamanage</i>	200
	Services à la marchandise	700
	<i>Entreposage et distribution</i>	200
	<i>Manutention</i>	300
	<i>Transit et commissionnaires (affrètement)</i>	200
	Secteur public et gestion des infrastructures	3 900
	<i>Gestionnaires des infrastructures</i>	1 500
	<i>Autres secteurs publics (douanes, police aux frontières, écoles maritimes, ...)</i>	2 400
	Autres services portuaires ou maritimes	500
	Ensemble du cluster maritime	18 300
Cluster non maritime	Industries	5 900
	<i>Activités extractives</i>	400
	<i>Automobile</i>	2 100
	<i>Agroalimentaire</i>	700
	<i>Chimie</i>	1 100
	<i>Métallurgie et sidérurgie</i>	400
	<i>Autres industries</i>	1 200
	Services aux industries	900
	<i>Commerce</i>	300
	<i>Construction</i>	300
	<i>Déchets, assainissement</i>	100
	<i>Ingénierie</i>	100
	<i>Autres services aux industries</i>	100
	Transports	1 900
	Ensemble du cluster non maritime	8 700
Ensemble des complexes industriels-portuaires des ports locaux de la Manche		27 000

Sources : Insee - Clap 2013 ; Représentants des ports

De Calais à Douarnenez, 27 000 emplois dans les 14 ports de l'Association des ports locaux de la Manche

Les produits de la mer : 1^{er} gisement d'emplois des 14 ports de commerce décentralisés de la façade Manche

L'activité liée à la pêche est développée dans tous les ports de l'APLM à l'exception de Saint-Brieuc/Le Légué et de Tréguier. D'autres ports de pêche de la façade Manche (Erquy et Saint-Quay-Portrieux dans les Côtes d'Armor, Port en Bessin et Grandcamp-Maisy dans le Calvados et Le Guilvinec dans le Finistère) ont également une activité pêche importante.

Quelques ports se sont spécialisés sur certains produits de la mer. Boulogne-sur-Mer est le 1^{er} port français en tonnage, avec 33 000 tonnes enregistrées sous criée en 2013 dont 9 150 tonnes arrivées par camions et 23 850 tonnes débarquées sur le port par les navires de pêche. À cela viennent s'ajouter 8 300 tonnes de filets de poissons surgelés dans les navires en mer. Granville est le 1^{er} port coquillier de France avec 11 000 tonnes débarquées sous criée. Dieppe est le 1^{er} port français pour la coquille Saint-Jacques. À Douarnenez 15 000 tonnes de poissons sont débarquées, principalement de la sardine alors que l'espèce principale débarquée au port de Roscoff est la lotte.

Près de 700 bateaux et 3 000 marins-pêcheurs développent leur activité dans la Manche et viennent débarquer leur pêche dans les ports de la façade (*illustration 3*). La Manche bénéficie d'atouts favorables à la pêche, une faune importante et de puissants courants marins propices aux développements des crustacés, des moules ou des huîtres.

Bien que les bateaux des pêcheurs soient rattachés à un port, ils choisissent parfois pour des raisons économiques ou de praticité (port en eau profonde) de débarquer leur pêche sur d'autres ports. Le produit de la pêche est vendu soit à la criée, soit directement lors de la débarque. Dans ce cas la pêche repart par camion vers d'autres criées ou des usines de transformation. La présence d'une criée dans de nombreux ports de la façade (Boulogne-sur-Mer, Dieppe, Fécamp, Cherbourg-en-Cotentin, Granville, Saint-Malo, Roscoff, Brest et Douarnenez) influe positivement sur l'emploi et la richesse apportés par la filière pêche. Au total, les activités de commerce de poissons ou de crustacés (dans les criées notamment) occupent 1 500 personnes.

Enfin, la transformation de poissons est très développée dans quelques ports : 3 000 personnes travaillent dans ce secteur, du fait

notamment de la présence de nombreuses entreprises implantées à proximité du port de débarque, comme à Boulogne-sur-Mer ou à Douarnenez.

Au total, sur le port de Dieppe, 30 % des emplois du cluster maritime sont liés aux produits de la mer. Au Tréport, à Fécamp et à Granville, les emplois de cette filière représentent la moitié des emplois du cluster maritime du port. Ce pourcentage grimpe à 85 % pour le port de Boulogne-sur-Mer et à 91 % pour le port de Douarnenez.

Sécurité, sûreté ou gestion du port : de nombreux emplois portuaires dans le secteur public

Les services de l'État tels la police aux frontières, les douanes ou les affaires maritimes sont nécessairement présents dans les ports. Ces services sont en lien étroit avec les gestionnaires et les propriétaires des ports, représentés par les chambres de commerce et d'industrie (CCI), les régions, les départements ou les syndicats mixtes. En effet, services de l'État et gestionnaires doivent travailler en coopération pour la sécurité maritime et la sûreté portuaire (*définitions*). D'autres établissements publics tels des lycées maritimes utilisent le port dans leur activité. Au total, ces activités génèrent 3 900 emplois, dont 1 500 pour la gestion des infrastructures et 2 400 pour les autres établissements publics présents du fait de l'existence du port.

Les ports effectuant le transport de passagers vers les îles Britanniques et Anglo-Normandes (Calais, Dieppe, Caen, Cherbourg-en-Cotentin, Saint-Malo, Roscoff, Granville) ont besoin des services de la douane, de la gendarmerie maritime et de la police aux frontières pour en assurer le gardiennage et la sûreté (*illustration 4*). Sur le port de Calais, 1^{er} port français pour le trafic passagers, et tête de ligne de croisières partant vers la mer Baltique, les agents publics dédiés à la sécurité du port et de ses passagers sont fortement représentés, avec plus de 800 emplois.

Sur le port de Saint-Malo, le secteur public et la gestion d'infrastructures constituent la première activité pourvoyeuse d'emplois maritimes. Les effectifs de l'ENIM - en charge au niveau national du régime de sécurité sociale des marins - et les agents du lycée agricole maritime viennent s'ajouter à ceux des autres services de l'État et de la CCI d'Ille-et-Vilaine.

Des ports en constante évolution

L'APLM a été créée en 2007 sous l'impulsion des élus en charge de ces 14 ports, juste après le transfert des derniers ports d'intérêt national aux Régions. Elle a pour objectif de développer les échanges de bonnes pratiques et de faire reconnaître l'importance de ces ports au niveau national et européen. Les collectivités territoriales (Conseils départementaux, Conseils régionaux, Syndicats mixtes) sont responsables des infrastructures portuaires. La gestion des activités commerciales – trafic marchandises, transport de passagers, activité croisière, plaisance, réparation et construction navale, pêche – peut être réalisée directement par le port, comme c'est le cas à Dieppe, mais elle est le plus souvent déléguée à des Chambres de commerce et d'industrie et/ou à des sociétés d'exploitation.

Les ports sont un maillon du développement économique des territoires. Malgré un contexte économique difficile, les 14 ports de l'APLM maintiennent des emplois en continuant à investir dans de nouveaux projets. Le port de Calais s'agrandit (projet Calais 2015) pour accueillir des ferries allant jusqu'à 240m de long. Le port de Saint-Brieuc / Le Légué va pouvoir accroître son trafic de fret grâce à la construction d'un 4^e quai. Dans les années à venir, le développement des énergies marines renouvelables devrait impacter positivement les ports décentralisés de la Manche. Les ports de Cherbourg-en-Cotentin et de Brest s'organisent pour accueillir les matériaux qui seront utilisés pour la construction des parcs d'éoliennes et d'hydroliennes en mer. En amont, c'est également toute une filière créatrice d'emplois qui s'organise. Le port de Fécamp va accueillir les équipes de maintenance de l'opérateur pour le parc situé en face du port et les ports de Caen-Ouistreham et de Dieppe sont également susceptibles d'accueillir respectivement celles des parcs éoliens offshore de Courseulles-sur-mer et du Tréport.

En parallèle, tous les ports investissent pour améliorer la qualité environnementale de leur domaine portuaire terrestre et maritime (qualité de l'eau et des sédiments, gestion des déchets, quai aux normes sanitaires).

Le transport maritime : un atout pour les ports décentralisés de la Manche

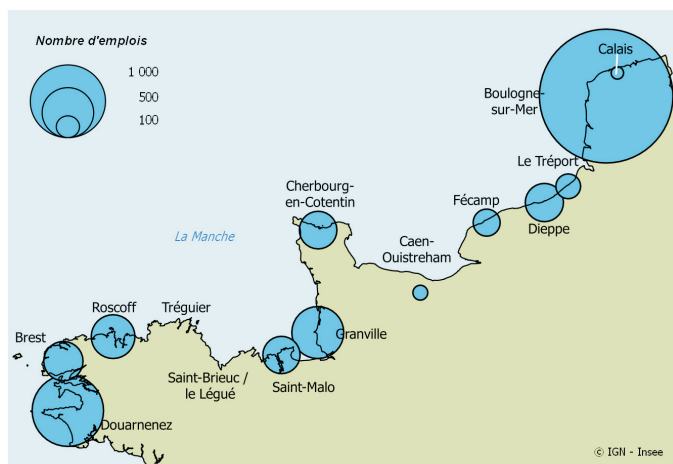
La Manche est l'une des zones maritimes les plus fréquentées au Monde. C'est une zone de passage pour rejoindre les ports de la Mer du Nord et de la Mer Baltique, ainsi que pour rejoindre l'Angleterre. Les liaisons entre la France et les îles Britanniques sont très nombreuses, avec 90 à 120 rotations quotidiennes de ferries entre le continent, les îles Britanniques et les îles Anglo-Normandes. Environ 4 millions de camions utilisent ces lignes maritimes (un camion toutes les 8 secondes), ainsi que plus de 17 millions de passagers (dont 14 millions par le détroit)⁽¹⁾. Ce type de transport reste peu polluant concernant les émissions de CO₂ (un navire de 5 000 tonnes représente 250 camions en moins sur les routes).

⁽¹⁾ Atlas TransManche - Projet Européen Camis - Université de Normandie : Pascal BULEON et Frédérique TURBOUT.

De Calais à Douarnenez, 27 000 emplois dans les 14 ports de l'Association des ports locaux de la Manche

3 L'activité liée à la pêche dynamise l'emploi

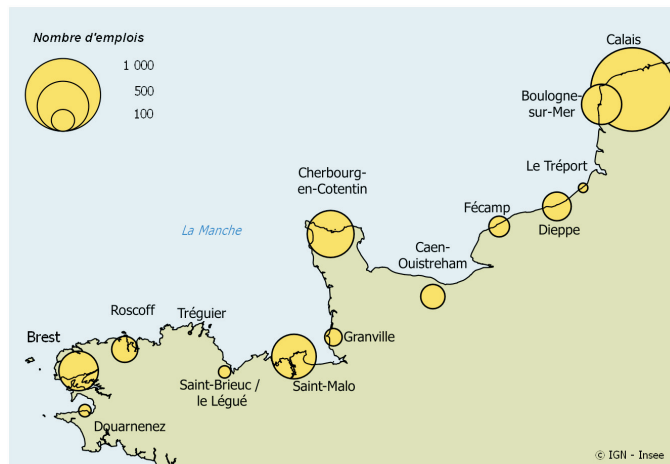
Nombre d'emplois dans les 14 ports de l'APLM en 2013, dans le domaine des produits de la mer



Sources : Insee - Clap 2013 ; Représentants des ports

4 Le secteur public fortement représenté à Calais

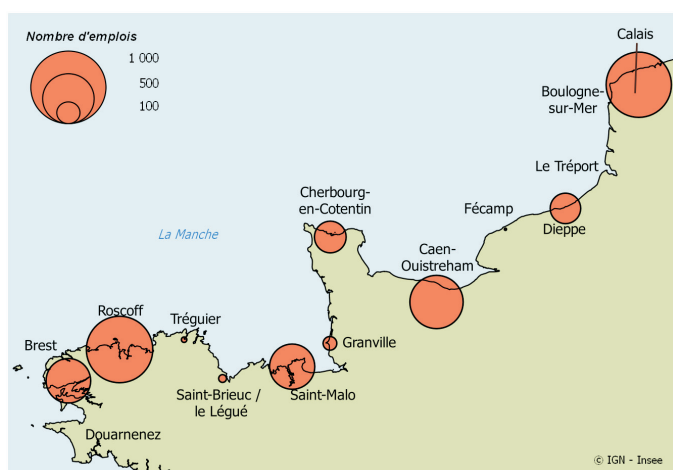
Nombre d'emplois dans les 14 ports de l'APLM en 2013, dans le secteur public et la gestion des infrastructures



Sources : Insee - Clap 2013 ; Représentants des ports

5 Le trafic ferry (activité transmanche) : un impact positif sur l'emploi

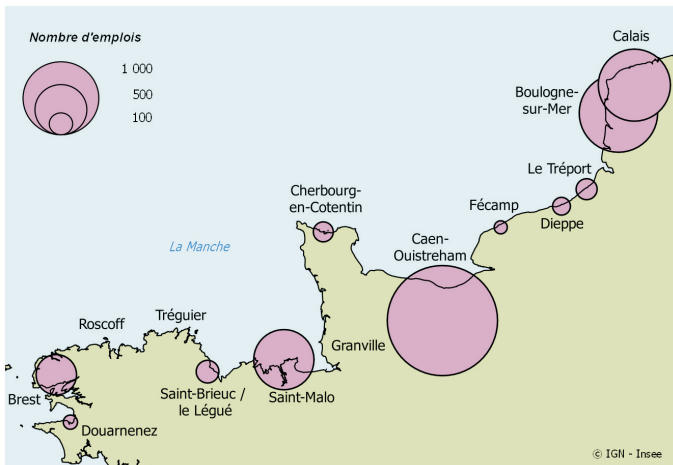
Nombre d'emplois dans les 14 ports de l'APLM en 2013, dans le transport maritime



Sources : Insee - Clap 2013 ; Représentants des ports

7 Les activités non maritimes sont très développées au port de Caen-Ouistreham

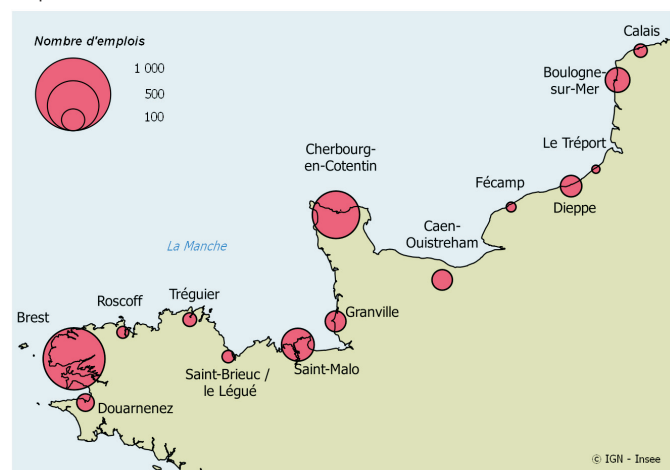
Nombre d'emplois dans les 14 ports de l'APLM en 2013, dans les industries du cluster non maritime



Sources : Insee - Clap 2013 ; Représentants des ports

6 Les activités navales et nautiques représentées dans chaque port

Nombre d'emplois dans les 14 ports de l'APLM en 2013, dans les activités navales et nautiques



Sources : Insee - Clap 2013 ; Représentants des ports

Le transport maritime de marchandises et de voyageurs revêt plusieurs formes dans les ports décentralisés de la façade Manche (vrac, camions, conteneurs, etc.) et cette diversité en fait une des activités les plus importantes en termes d'emplois. En effet, 3 500 personnes travaillent dans ce secteur.

Les marchandises peuvent y être transportées sous forme de vrac (fret traditionnel), de conteneurs (uniquement Brest), par semi-remorques (camions) ou remorques non accompagnées sur les ferries (Calais, Dieppe, Caen-Ouistreham, Cherbourg-en-Cotentin, Saint-Malo et Roscoff). Des marchandises très différentes transitent par ces ports, le plus souvent en lien étroit avec l'activité des entreprises locales qui s'y sont installées ou les principaux secteurs d'activités présents sur le territoire.

Du vrac liquide est pris en charge par les ports de Dieppe (une société fabrique des huiles et des graisses alimentaires sur le territoire portuaire), de Fécamp où une entreprise est spécialisée dans la fabrication d'huiles de poissons, du Tréport et de Saint-Malo où de l'acide

De Calais à Douarnenez, 27 000 emplois dans les 14 ports de l'Association des ports locaux de la Manche

phosphorique est importé pour la fabrication d'engrais. Les ports de Caen, de Dieppe, de Saint-Brieuc/Le Légué et de Saint-Malo font également transiter du bois qui est valorisé ou vendu par des entreprises locales. Les ports de Boulogne-sur-Mer et de Douarnenez reçoivent du poisson congelé qui peut ensuite être utilisé par les conserveries locales. Les ports de Cherbourg-en-Cotentin et de Granville exportent de la ferraille récupérée par des entreprises locales.

Le secteur agricole, très développé en Bretagne et en Normandie, a également une influence sur le type de trafics gérés par les ports. Ainsi, les trafics vrac d'engrais, de céréales et d'alimentation animales sont importants à Saint-Malo, Saint-Brieuc/Le Légué, Roscoff et Brest mais aussi au Tréport et à Caen-Ouistreham. L'exportation ou l'importation de granulats (sable, pierre, kaolin, matériaux de construction) transite par plusieurs ports en lien avec l'existence de carrières terrestres ou en mer : Dieppe, Tréguier, Boulogne-sur-Mer, Saint-Brieuc/Le Légué, Cherbourg-en-Cotentin, Fécamp, Le Tréport, Roscoff et Granville.

Des produits spécifiques peuvent également transiter par ces ports pour alimenter les entreprises locales. C'est le cas de la pâte à papier au port de Fécamp ou de l'argile au port du Tréport qui intervient dans la fabrication de bentonite (détergent, fonderie, construction). Certains ports se sont diversifiés et se sont adaptés au développement des énergies renouvelables terrestres. Ainsi, le transport de colis spéciaux et encombrants est devenu une spécialité des ports de Dieppe et de Cherbourg-en-Cotentin qui reçoivent entre autres des pales d'éoliennes.

Les voyageurs sont pris en charge par les ferries ou par les navires de croisière. Les ports de Calais, de Caen-Ouistreham, de Cherbourg-en-Cotentin, de Saint-Malo, de Dieppe et de Roscoff se démarquent des autres ports par leur forte activité dans le transport de passagers (*illustration 5*). Ces ports entretiennent de nombreuses liaisons dites « transmanche » avec les îles Britanniques. Avec 10,3 millions de passagers en 2013, Calais est le 2^e port de passagers d'Europe, après le port de Douvres en Angleterre. Cette activité est portée par les armateurs de ferries tels que la Brittany ferries, DFDS, Sea France, P&O, Condor ferries, Irish Ferries et Stena line, qui créent de nombreux emplois. Ainsi, sur le port de Roscoff, siège d'un armateur de Ferry, cette entreprise est le 1^{er} employeur du port.

La croisière, autre activité de transport de passagers, est présente dans plusieurs ports

de la Manche. Le port de Cherbourg-en-Cotentin accueille de nombreux navires de croisière qui transportent 50 000 passagers par an. Les ports de Saint-Malo et de Brest accueillent également régulièrement ce type de navire. Les croisiéristes peuvent bénéficier de journées d'excursion qui leur permettent de visiter quelques sites emblématiques et remarquables de ces territoires (Mont-Saint-Michel, Pays Bigouden, etc.).

Réparation et construction navales : très présents dans les ports du fait d'un savoir-faire reconnu

La construction et la réparation navales, et les activités de nautisme liées au secteur de la plaisance sont très présentes dans les ports : Brest, Saint-Brieuc/Le Légué, Fécamp, Dieppe, Cherbourg-en-Cotentin, Granville ou Douarnenez offrent des aires de réparation navale. Dans certains de ces ports de la façade Manche, le poids économique de ces activités de réparation et de construction navale est important.

Le port de Brest est le premier port français de réparation navale civile. Il génère plus de 500 emplois (*illustration 6*). Le port de Cherbourg-en-Cotentin offre 400 emplois. Le port de Tréguier accueille notamment une entreprise spécialisée dans la construction et la réparation navale de voiliers haut de gamme. Enfin, le port de Douarnenez compte également un grand nombre d'entreprises dans ce secteur dont le savoir-faire est reconnu.

Le secteur nautique (école de voile, centres nautiques, des bateaux-écoles ou des commerces d'équipements maritimes) représente 400 emplois.

Les activités non maritimes des ports emploient 8 700 personnes

En plus des activités maritimes, la présence d'un port de commerce attire de nombreuses entreprises non maritimes qui utilisent les infrastructures des ports. Les zones portuaires peuvent ainsi être de véritables zones de développement économique.

Les 14 ports de commerce décentralisés de la Manche offrent 8 700 emplois dans ce cluster non maritime. Il s'agit d'entreprises localisées sur le domaine portuaire ou à proximité immédiate de celui-ci. L'industrie automobile arrive en tête (2 100 emplois) et est essentiellement représentée au port de Caen-Ouistreham. L'industrie chimique est également représentée (1 100 emplois), notamment dans les ports de Saint-Malo et du Tréport avec la présence d'une entreprise locale qui produit principalement de l'engrais.

L'industrie agroalimentaire offre du travail à 700 personnes, principalement à Boulogne-sur-Mer. Les activités de services, supports aux industries du complexe, représentent 900 emplois. Enfin, les transporteurs terrestres qui acheminent les marchandises à l'intérieur des terres emploient près de 2 000 personnes.

Les activités non maritimes sont principalement présentes dans quelques ports : Caen-Ouistreham, Boulogne-sur-Mer, Calais, Saint-Malo et Brest (*illustration 7*). Il s'agit essentiellement des ports ayant la plus forte activité de commerce et dont la superficie de la zone portuaire permet d'accueillir de nombreuses entreprises. Avec près de 1 300 hectares (plans d'eau inclus), le port de Caen-Ouistreham est celui dont le cluster non maritime est le plus développé (2 500 emplois). Les activités non maritimes représentent 30 % de l'emploi pour le port de Boulogne-sur-Mer. Elles sont représentées notamment par de grandes entreprises d'agroalimentaires (notamment fabrication d'alimentation pour les animaux de compagnie), des exploitations de gravières à proximité du port et par une usine de production d'emballages métalliques légers utilisés dans l'industrie agroalimentaire.

Le cluster non maritime est moins développé pour les ports de commerce décentralisés de la Manche que pour des grands ports maritimes tels Rouen ou Le Havre. En effet, ces derniers bénéficient de plateformes logistiques et industrielles importantes qui permettent le développement d'un hinterland industriel. Ainsi, les clusters non maritimes du Havre et de Rouen représentent respectivement 56 % et 77 % de l'emploi de leurs complexes industrialo-portuaires, contre 32 % pour les ports de l'APLM.

1,1 milliard d'euros de richesse dégagée, hors marins-pêcheurs

En 2013, hors marins-pêcheurs (*méthodologie*), les 24 200 emplois des complexes des ports locaux de la Manche dégagent une richesse de 1,1 milliard d'euros (*définitions*), soit 4,6 % de la richesse dégagée par les aires urbaines des 14 ports. Les ports les plus importants en matière d'emplois sont aussi ceux qui dégagent le plus de richesse. Boulogne-sur-Mer arrive en tête (*illustration 8*).

Les activités générant le plus de richesse sont les activités industrielles, qu'elles soient maritimes ou non (*illustration 9*). Les industries non maritimes génèrent 28 % de la richesse et 24 % de l'emploi hors pêche. Les industries de transformation de poisson dégagent 15 % de la richesse du complexe, contre 13 % de l'emploi (hors marins-pêcheurs).

De Calais à Douarnenez, 27 000 emplois dans les 14 ports de l'Association des ports locaux de la Manche

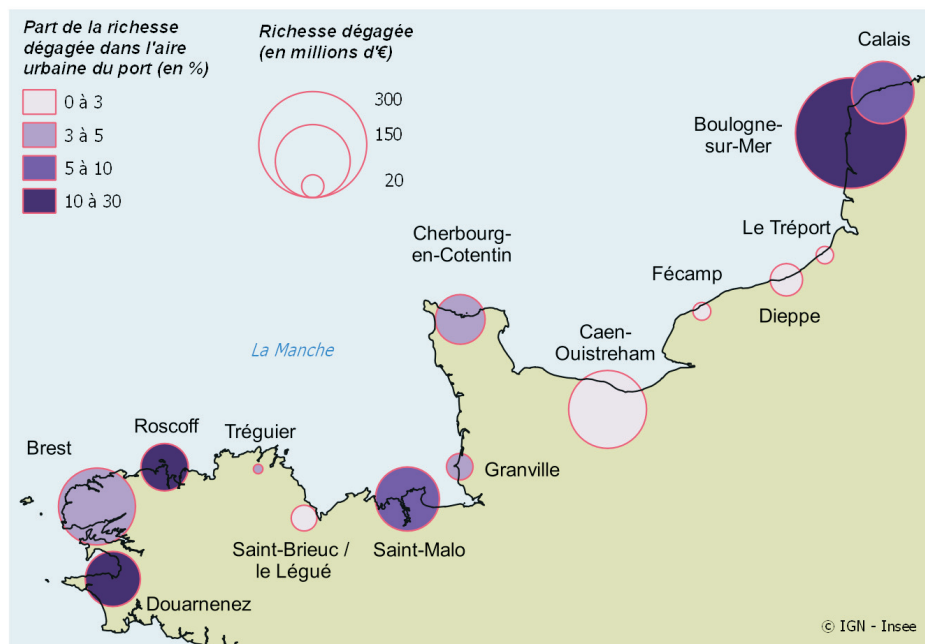
Enfin, la construction et la réparation de navires créent 6 % de la richesse du complexe, part comparable à la part dans l'emploi. Proportionnellement à l'emploi, le cluster non maritime dégage plus de richesse que le cluster maritime (hors marins-pêcheurs).

Sur certains ports comme Boulogne-sur-Mer, Douarnenez et Roscoff, la richesse dégagée par les activités portuaires représente une part importante de celle de l'aire urbaine, avec respectivement 17 %, 29 % et 24 %. Sur d'autres ports tels que Saint-Malo et Calais, la richesse dégagée compte pour 8,3 % et 6,1 % de celles de leurs aires urbaines respectives, mettant en exergue l'importance des activités portuaires dans le développement de l'aire urbaine.

La richesse dégagée par la pêche n'est pas disponible dans les données nationales. L'impact de cette activité a ainsi été mesuré par un autre mode de calcul, fondé sur les recettes qu'elle génère. Elles correspondent pour les ports possédant une criée à la valeur de la pêche vendue sous la criée du port associées aux éventuelles taxes permettant la vente de cette pêche dans les ports (vente de glace, utilisation des équipements de la criée). Pour les ports qui ne sont pas dotés de criée, les navires de pêche peuvent débarquer leur pêche soit sur leur port pour de la vente directe aux mareyeurs et aux professionnels, soit sur d'autres ports pour être vendus dans les criées. Les recettes apportées par l'activité pêche à ces ports sont calculées par le montant des taxes que les ports avec criée peuvent leur reverser. Les recettes de la pêche débarquée et vendue dans les criées des ports atteignent plus de 286 millions d'euros en 2013. Ces recettes sont des retombées économiques importantes pour les territoires, à l'instar de la richesse dégagée par les autres activités portuaires. ■

8 Une richesse dégagée importante pour le port de Boulogne-sur-Mer

Richesse dégagée par les 14 ports de l'APLM en 2013* (millions d'euros)



* hors marins-pêcheurs, aquaculteurs

Source : Insee - Fichier économique enrichi 2013

9 Le cluster maritime dégage 661 millions d'euros de richesse, hors pêcheurs

Richesse dégagée par les 14 ports de l'APLM en 2013 (millions d'euros), par domaine d'activité*

Cluster	Activité	Richesse dégagée (millions d'€)
Cluster maritime	Produits de la mer - hors marins pêcheurs et aquaculteurs	265,3
	Activités navales et nautiques	90,3
	Transports maritimes	141,1
	Secteur public et gestion des infrastructures	138,4
	Services aux navires, à la marchandise et autres services	25,6
	Ensemble du cluster maritime	660,6
Cluster non maritime	Industries	306,9
	Services aux industries	50,7
	Transports	81,4
	Ensemble du cluster non maritime	438,9
Ensemble des complexes industrialo-portuaires des ports locaux de la Manche *		1 099,6

* hors marins-pêcheurs, aquaculteurs

Source : Insee - Fichier économique enrichi 2013

De Calais à Douarnenez, 27 000 emplois dans les 14 ports de l'Association des ports locaux de la Manche

Méthodologie - Sources

La méthode utilisée pour calculer l'impact économique des 14 ports locaux de la Manche est inspirée de celle utilisée par la Banque nationale de Belgique pour les ports de commerce flamands. Elle repose sur une mesure de l'emploi associé à deux clusters :

- un cluster maritime et portuaire, comprenant les activités directement liées au port, pouvant être localisées sur un territoire large ;
- un cluster non maritime, comprenant les industries et services aux industries situés à proximité immédiate du port et qui tirent avantage de cette implantation.

Les activités des clusters maritime et non maritime prennent en compte toutes les activités présentes dans les ports locaux de la Manche : le commerce, la pêche, la plaisance, la réparation navale, le transport maritime. La sélection des établissements parmi ces activités relève d'une sélection géographique des établissements et du « dire d'expert » des représentants du port.

Les activités touristiques et de restauration ne sont pas prises en compte dans cette méthode. Même si la présence du port influe sur l'activité économique de ces activités, il est difficile de connaître la part relevant de la présence du port. L'impact économique des ports accueillant des touristes est ainsi sous-estimé.

De manière générale, la méthode ne permet pas de connaître l'impact économique de la présence du port. Elle se rapproche davantage à une mesure de l'emploi direct généré par la présence du port un peu élargi. En effet, les industries du cluster non maritime comptent pour une partie de l'emploi indirect. Cependant, dans une logique d'emplois indirects, il faudrait d'une part ne prendre que la partie des emplois qui dépendent du port, et d'autre part ajouter les emplois, non identifiés ici, appartenant à des entreprises ayant des liens commerciaux avec les établissements portuaires.

L'emploi calculé dans cette étude correspond à l'emploi salarié et non salarié. Hors défense, la mesure de l'emploi salarié est issue du fichier CLAP de l'Insee et correspond à l'emploi au 31 décembre 2013. L'emploi des personnels civils et militaires des ports de Brest et de Cherbourg-en-Cotentin est issu du ministère de la Défense. L'emploi non salarié est quant à lui estimé à partir de la catégorie juridique de l'établissement. L'emploi saisonnier n'est pas pris en compte dans le calcul, bien qu'il puisse être important pour certains ports où transitent de nombreux touristes.

La richesse dégagée est issue du fichier économique enrichi de l'Insee, qui porte sur les champs marchand et non marchand, hors agriculture et hors défense. Les chiffres pour la pêche, l'aquaculture et les personnels du ministère de la Défense ne sont donc pas inclus. Les ports de l'APLM ont développé une méthodologie pour calculer les recettes générées par l'activité de la pêche. Si les ports possèdent une criée, ces recettes correspondent à la somme du chiffre d'affaires de la pêche débarquée et vendue sous criée, ainsi qu'aux taxes du port permettant d'assurer ce service. Si les ports ne possèdent pas de criée, les recettes correspondent à la taxe que les ports avec criée vont reverser au port d'où provient la pêche.

Définitions

Aire urbaine : c'est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle (unité urbaine) d'au moins 1 500 emplois et par des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

Richesse dégagée : C'est une notion économique qui permet d'évaluer l'importance de l'activité économique dans une zone à travers sa valeur ajoutée. La valeur ajoutée correspond au chiffre d'affaires des entreprises, auquel sont retranchées les consommations intermédiaires, c'est-à-dire l'ensemble des biens et services détruits, transformés ou incorporés au processus de production. L'estimation de la richesse dégagée provient du fichier économique enrichi de l'Insee. La valeur ajoutée calculée au niveau des entreprises est répartie entre ses établissements au prorata de la masse salariale. Cette notion de richesse dégagée n'est pas tout à fait comparable au produit intérieur brut (PIB) ; elle ne permet donc pas de calculer une part de l'activité portuaire au sein du PIB.

Sûreté portuaire : elle a pour but de détecter les menaces d'actes illicites (actes de malveillance de la délinquance au terrorisme) qui pèsent sur les navires, les ports et les installations portuaires, et de prendre les mesures de protection contre ces menaces

Sécurité maritime : elle est relative aux dysfonctionnements techniques sans causes humaines volontaires. Elle comporte plusieurs aspects indissociables : la sécurité des navires (comportant les navires, leur équipage et le cas échéant leurs passagers), la sécurité de la navigation et la facilitation du trafic maritime.

Anneaux de plaisance : ce sont des emplacements dédiés à l'amarrage des navires de plaisance, placés sur ponton, sur bouée ou dans des ports à sec.

Pour en savoir plus

- « 32 000 emplois sur le complexe industrialo-portuaire du Havre » / Insee Haute-Normandie ; Christian Camesella, Jean-Philippe Caritg, Cyril Chédot et Martial Maillard - In : Aval N° 132 (Février 2013)
- « 18 000 emplois sur le complexe industrialo-portuaire de Rouen » / Insee Haute-Normandie ; Christian Camesella, Jean-Philippe Caritg, Peter Konieczny, Christine Leroy et Martial Maillard - In : Aval N° 135 (Septembre 2013)
- « 1 250 emplois portuaires à Dieppe » / Insee Haute-Normandie ; Jean-Philippe Caritg, François Gitton et Martial Maillard - In : Aval N° 131 (Décembre 2012)
- « 24 400 emplois sur le complexe industrialo-portuaire de Nantes Saint-Nazaire » / Insee Pays de la Loire : Guillaume Coutard, Nicole Gicquaud, Amandine Rodrigues - In : Insee Analyses N° 18 (Juin 2015)
- « Le cluster industrialo-portuaire de Marseille-Fos - Ancrage territorial et ouverture internationale » / Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur - In : Insee Dossier n° 7 (Décembre 2016)
- « Étude EUROTRANS 2012 (estimation 2011) des ports de Boulogne-sur-Mer et Calais » ; Jean-Luc Fouquart et Christian Duhaut
- « Les retombées économiques du tourisme en Normandie - Près de 5 milliards d'euros de consommation touristique » / Insee Haute-Normandie ; Vinciane Bayardin, Laurent Brunet, Jean-Philippe Caritg - In : Aval N° 148 (Juin 2014)
- « Le tourisme emploie 56 700 personnes en Bretagne » / Insee Bretagne ; Jean-François Hervé, Jessica Viscart - In : Insee Analyses N° 24 (Juillet 2015)
- « 32 300 emplois touristiques en Nord-Pas-de-Calais : des emplois davantage liés à la consommation qu'à l'hébergement » / Insee Nord-Pas-de-Calais ; Betty Becuwe, Elisabeth Vilain - In : Insee Analyses N° 4 (Septembre 2014)
- « L'économie maritime : des activités diverses et localisées » / Insee ; Sébastien Colas, Ludivine Neveu-Cheramy, Michel Rouxel - In : Insee Première N° 1573 (Novembre 2015)
- « Ports, pêche, tourisme, énergie ou activités navales : 46 500 emplois maritimes façonnent le littoral normand » / Insee Normandie ; Vinciane Bayardin, Jean-Philippe Caritg - In : Insee Analyses N° 12 (Juin 2016)



4 200 emplois dans le complexe industrialo-portuaire de Calais

Les activités du port de Calais sont essentiellement liées aux transports de passagers et de fret. Les compagnies de transports maritimes, les industries profitant des infrastructures portuaires, les services dédiés à la sécurité et à la sûreté maritime et portuaire, ainsi que les nombreux transporteurs routiers, représentent l'essentiel des 4 200 emplois du complexe industrialo-portuaire. La pêche et la plaisance y sont en revanche peu représentées. Hors marins-pêcheurs, le complexe industrialo-portuaire de Calais dégage une richesse de 100 millions d'euros en 2013.

Situé sur le détroit du Pas-de-Calais, entre les ports de Boulogne-sur-Mer et de Dunkerque, le port régional de Calais offre toutes les activités traditionnelles d'un port : pêche, fret, plaisance et surtout un trafic de passagers très important.

Calais est le 4^e port français pour le fret, le 1^{er} port français et le 2^e port européen de voyageurs. Le trafic transmanche représente l'essentiel de l'activité du port avec environ 10 millions de passagers et 40 millions de tonnes de fret qui transitent chaque année par Calais. Les compagnies maritimes de ferries

proposent jusqu'à 50 départs par jour à destination de Douvres. Le fret traditionnel (navires de commerce) est anecdotique : moins de 1 % du trafic total de marchandises.

Le port de Calais n'est pas un port de pêche mais dispose d'un quai où les pêcheurs artisanaux peuvent débarquer et vendre leurs prises. Le port de plaisance de Calais est situé en centre-ville et offre 300 anneaux.

En 2015, les ports de Calais et de Boulogne ont fusionné pour devenir le port unique Port Boulogne Calais, géré et exploité par la Société d'Exploitation des Ports du Déroit (SEPD).

L'arrivée d'Anglais par le port de Calais profite à l'économie locale

Dans le cadre de son observatoire des comportements d'achat, la CCI de région Hauts de France a interrogé les consommateurs anglais du Kent sur leurs habitudes d'achat en France et à Calais en particulier. Selon cette enquête, les Anglais arrivés par le port de Calais ont dépensé 63 millions d'euros en achats courants en 2015. Ces Britanniques affectionnent particulièrement les achats alimentaires qui constituent 88 % des dépenses effectuées dans les commerces locaux. Par ailleurs, avec plus de 94 000 nuitées par an (enquête de fréquentation touristique), les dépenses des Britanniques dans les hôtels s'élèvent à 4 millions d'euros. Au total, la présence des Anglais qui transitent par le port génère 67 millions d'euros de retombées économiques, ce qui correspond à une estimation de 200 emplois sur le calaisais.

2 600 emplois dans le cluster maritime

Fin 2013, le complexe industrialo-portuaire de Calais compte 4 200 emplois (*cf. méthodologie dans la synthèse du dossier*), soit 9,8 % des emplois de l'aire urbaine de Calais. Ils sont répartis dans une centaine d'établissements.

Les activités maritimes ou portuaires sont les plus importantes et génèrent 2 600 emplois (*illustration 1*). En tête, le transport maritime offre 830 postes répartis entre les compagnies SCOP SeaFrance⁽¹⁾, DFDS et P&O Ferries qui assurent plusieurs liaisons quotidiennes avec l'Angleterre. L'arrivée de millions de passagers à Calais dynamise l'activité économique de la ville et génère de nombreux emplois

1 Six emplois sur dix sont maritimes ou portuaires

Emplois dans le complexe industrialo-portuaire de Calais au 31 décembre 2013

Activités	Emplois (effectifs)
Pêche	30
Activités navales et nautiques	40
Transports maritimes	830
Services aux navires	40
Services à la marchandise	60
Gestion des infrastructures	670
Autres secteurs publics	800
Autres services portuaires	110
Cluster maritime	2 580
Industries	990
Services aux industries	40
Transports terrestres	570
Cluster non maritime	1 600
Complexe industrialo-portuaire de Calais	4 180

Sources : Insee-CLAP 2013 ; Port de Calais

induits (*cf. encadré*). L'activité liée à la sécurité et à la sûreté maritime et portuaire, ainsi que la douane, sont fortement représentées au port de Calais et comptent pour 800 emplois. La gestion des infrastructures du port de Calais, assurée en 2013 par la CCI Côte d'Opale (aujourd'hui par la SEPD) offre près de 700 emplois.

⁽¹⁾ La SCOP SeaFrance, qui exploitait les ferries de la compagnie maritime My Ferry Link, est en cours de liquidation judiciaire depuis 2015.

2 Le cluster non maritime dégage une richesse importante hors marins-pêcheurs

Richesse dégagée par le complexe industrialo-portuaire de Calais en 2013

Activités	Richesse dégagée (millions d'€)
Transports maritimes	10,3
Autres activités maritimes ou portuaires	20,5
Cluster maritime	30,8
Industries et services aux industries	44,3
Transports terrestres	24,2
Cluster non maritime	68,5
Complexe industrialo-portuaire de Calais*	99,3

* hors marins-pêcheurs

Source : Insee-fichier économique enrichi 2013

Les autres activités portuaires génèrent moins d'emplois : au total, 130 emplois relèvent des activités navales et nautiques, des services à la marchandise ou des services aux navires. La pêche quant à elle est peu présente et compte une trentaine de pêcheurs.

Le cluster non maritime offre 1 600 emplois à Calais. Il correspond aux industries et autres activités non maritimes installées à proximité du port et qui tirent profit de sa présence. En

2013, avec 1 000 emplois, l'industrie représente la majorité des emplois non maritimes, avec notamment la division marine d'Alcatel-Lucent, le chimiste Tioxide ou l'établissement Graftech, qui utilisent régulièrement le port pour l'importation ou l'exportation de marchandises⁽²⁾. Les activités du port de Calais, profitent aussi aux transports terrestres qui occupent près de 600 personnes travaillant essentiellement avec le port. Ils relèvent majoritairement du transport routier et dans une moindre mesure, du fret ferroviaire.

100 millions d'euros de richesse dégagée, hors marins-pêcheurs

Hors marins-pêcheurs, le complexe industrialo-portuaire de Calais dégage une richesse de 99,3 millions d'euros en 2013, soit 6,1 % de la richesse de l'aire urbaine de Calais (cf. *méthodologie dans la synthèse du dossier*). Cette richesse est portée par le cluster non maritime, notamment les industries, qui représente 70 % de la richesse totale.

Le cluster maritime dégage quant à lui une richesse de 30,8 millions d'euros (*illustration 2*). Cette moindre richesse s'explique

Calais Port 2015

L'année 2016 marque le début des travaux du projet Calais Port 2015. Celui-ci répond aux besoins d'adapter le port de Calais aux évolutions des trafics transmanche afin d'éviter la saturation du port actuel. La taille grandissante des ferries impose également d'adapter les structures existantes. À l'issue des travaux, Calais pourra accueillir des ferries longs de 240 mètres, contre 213 mètres actuellement. Le port sera mieux adapté au report modal des marchandises (acheminement ferroviaire et transport routier) et respectera les nouvelles normes environnementales internationales. La mise en service des nouvelles infrastructures est prévue pour 2021 et devrait doubler les capacités actuelles du port grâce à un nouveau bassin en mer. Afin de réaliser ces extensions, la concession du port de Calais a été confiée à la Société d'Exploitation des Ports du Déroit pour une durée de 50 ans. Bien que difficiles à évaluer, le chantier devrait créer des emplois directs. À terme, la hausse de l'activité sur le complexe industrialo-portuaire de Calais pourrait s'accompagner d'une croissance de l'emploi et de la valeur ajoutée.

notamment par les difficultés économiques du transport maritime. Elle est liée à la baisse des effectifs passagers de ces dernières années (malgré la reprise en 2013) ainsi qu'aux difficultés rencontrées par la compagnie My Ferry Link à cette période, dont les ferries sont exploités par la SCOP SeaFrance. ■

⁽²⁾ Alcatel-Lucent a été racheté par Nokia en 2016. L'établissement Tioxide pourrait suspendre son activité en 2017.



6 400 emplois dans le complexe industrialo-portuaire de Boulogne-sur-Mer

Premier port de pêche de France en tonnages débarqués, mais aussi port de commerce et port de plaisance, le complexe industrialo-portuaire de Boulogne-sur-Mer offre 6 400 emplois fin 2013, soit près d'un emploi sur six de l'aire urbaine du port. Un tiers de ces emplois se trouve dans la transformation de poissons, avec de nombreux établissements implantés dans le port ou à proximité immédiate. Les industries non maritimes sont fortement représentées dans le port et offrent également un tiers des emplois. Il s'agit principalement d'industries dans l'agroalimentaire. Hors marins-pêcheurs, le complexe dégage une richesse de 308 millions d'euros en 2013, dont la moitié dans le secteur des produits de la mer.

Situé dans la région des Hauts de France, le port régional de Boulogne-sur-Mer dispose d'une position stratégique à la limite de la mer du Nord et de la Manche. Boulogne-sur-Mer, principalement connue pour son port de pêche, enregistre 33 000 tonnes de pêche fraîche sous criée en 2013 dont 9 150 tonnes arrivées par camions et 23 850 tonnes débarquées sur le port par les navires de pêche. S'y ajoutent 8 300 tonnes de filets de poissons surgelés dans les navires en mer, et

débarqués sur le port de Boulogne-sur-Mer. Cela en fait le premier port de pêche français en tonnage. La flottille est composée d'environ 150 bateaux.

L'activité de fret est également présente dans le port : 190 000 tonnes de marchandises transitent par le port en 2013, en particulier l'exportation de pierres provenant des carrières à proximité. Enfin, Boulogne-sur-Mer bénéficie d'un port de plaisance proche du centre-ville, disposant de 470 anneaux et permettant une sortie à toute heure.

Depuis 2015, le port de Boulogne-sur-Mer et le port de Calais ont fusionné pour constituer le port unique Boulogne Calais, géré et exploité par la Société d'Exploitation des Ports du Détroit (SEPD).

Le tiers des emplois dans la transformation de poissons

Fin 2013, le complexe industrialo-portuaire de Boulogne-sur-Mer génère 6 400 emplois, soit 15 % de l'emploi de l'aire urbaine de Boulogne (*cf. méthodologie dans la synthèse du dossier*). Ces emplois sont répartis dans 450 établissements.

Les activités maritimes et portuaires y sont très développées. Elles proposent 4 500 emplois dans le cluster maritime. La pêche et les produits de la mer occupent l'essentiel de la main-d'œuvre, avec huit emplois maritimes sur dix. Plus précisément, le négoce et la transformation des produits de la mer mobilisent

un tiers des emplois du port (2 200 personnes, *illustration 1*). Six établissements emploient plus d'une centaine de salariés : Gelmer, Findus, Capitaine Houat, Delpierre ou Marine Harvest. Le port accueille également 520 marins-pêcheurs et 110 mytiliculteurs qui débarquent leurs prises majoritairement à Boulogne-sur-Mer. Une trentaine de personnes, spécialisées dans la corderie, fabrique des filets de pêche. Enfin, 930 emplois sont issus du mareyage. Ces acteurs assurent le lien entre la pêche et la commercialisation du poisson, en les préparant et en leur assurant une traçabilité.

Les autres activités offrent moins d'emplois. Elles sont réparties dans les activités de construction navale, de services à la marchandise (manutention, entreposage), ou encore dans le secteur public et la gestion des infrastructures du port. Ce dernier secteur offre 340 emplois aux personnels de la CCI gérant les infrastructures du port, aux douanes ou encore au lycée professionnel maritime de Boulogne-sur-Mer.

1 900 emplois dans le cluster non maritime

Le cluster non maritime regroupe les industries et services aux industries à proximité du port, et qui tirent profit de la présence du port. Il emploie 1 940 personnes fin 2013. Les industries représentent un emploi sur six, soit près de 1 200 emplois. Ce secteur est composé de plusieurs grandes entreprises de

1 4 500 emplois dans le cluster maritime

Emplois dans le complexe industrialo-portuaire de Boulogne-sur-Mer au 31 décembre 2013

Activités	Emplois (effectifs)
Pêche – Mytiliculture	630
Corderie	30
Commerce des produits de la pêche	930
Transformation des produits de la pêche	2 180
Activités navales et nautiques	110
Services à la marchandise	150
Secteur public et gestion des infrastructures	340
Autres services maritimes ou portuaires	90
Cluster maritime	4 460
Industries et services aux industries	1 340
Transports non-maritimes	600
Cluster non maritime	1 940
Complexe industrialo-portuaire de Boulogne-sur-Mer	6 400

Sources : Insee-CLAP 2013 ; Port de Boulogne-sur-Mer

l'agroalimentaire telle Continental nutrition, fabricant d'aliments pour animaux de compagnies. Les exploitations de gravières travaillant en lien étroit avec le port emploient un peu plus de 300 personnes. Le secteur de l'emballage est présent également avec des entreprises comme Crown emballage France qui produit des emballages métalliques légers en lien avec l'industrie agroalimentaire locale.

Les services aux industries occupent un peu moins de 200 personnes. Enfin, les transports terrestres emploient 600 personnes. Il s'agit essentiellement des transporteurs de fret,

Méthodologie - Définition

La richesse dégagée correspond à la valeur ajoutée des entreprises ventilée au niveau des établissements de l'entreprise.

Les données de richesse dégagée ne sont pas disponibles pour la pêche à partir des données de l'Insee. Des données complémentaires sur l'impact économique et financier de la pêche sont ajoutées par les ports. Pour davantage d'information, se référer à la méthodologie présente dans la synthèse du dossier.

dont une grande partie de transporteurs frigorifiques, notamment de poisson.

Hors marins-pêcheurs, 308 millions d'euros de richesse dégagée par le port

En 2013, le complexe industrialo-portuaire de Boulogne-sur-Mer dégage une richesse de 308 millions d'euros hors marins-pêcheurs (cf. *méthodologie - définition*), soit 17 % de la richesse de l'aire urbaine de Boulogne-sur-Mer. Le secteur des produits de la mer (hors pêche en mer) dégage la moitié de la richesse du complexe. Avec 112 millions d'euros de richesse, soit plus du tiers de la richesse totale, le cluster non maritime est également un grand producteur de richesse (*illustration 2*). Les industries en sont les premières contributrices.

La pêche apporte des recettes importantes pour les pêcheurs et pour le port. En 2013, le montant du poisson vendu sous la halle du port est de 32,8 millions d'euros. Les taxes payées par les pêcheurs (la redevance d'équipements des ports de pêche et les taxes liées

au fonctionnement de la criée) apportent 2,2 millions d'euros au port de Boulogne-sur-Mer. ■

2 La transformation des produits de la pêche dégage près de 100 millions d'euros de richesse

Richesse dégagée par le complexe industrialo-portuaire de Boulogne-sur-Mer en 2013, hors marins-pêcheurs

Activités	Richesse dégagée (millions d'€)
Commerce des produits de la pêche	63,9
Transformation des produits de la pêche	97,6
Secteur public et gestion des infrastructures	13,5
Autres services maritimes ou portuaires	21,2
Cluster maritime	196,2
Industries et services aux industries	82,4
Transports non-maritimes	29,2
Cluster non maritime	111,6
Complexe industrialo-portuaire de Boulogne-sur-Mer *	307,8

* hors marins-pêcheurs

Source : Insee-fichier économique enrichi 2013



300 emplois portuaires au Tréport

Le Tréport, à la fois port de pêche, de commerce et de plaisance, compte 300 emplois présents sur la zone portuaire ou directement concernés par la présence du port. Près de la moitié des emplois sont liés aux produits de la mer (pêche, commerce de poissons), une cinquantaine d'emplois aux activités portuaires (activités navales, manutention, consignataire, gestion du port). Enfin, les industries présentes sur le port offrent une centaine d'emplois. Hors marins-pêcheurs, ces activités dégagent une richesse de près de huit millions d'euros.

À la limite de la Normandie et des Hauts de France, le port départemental du Tréport est construit sur l'embouchure de la Bresle. La flottille de pêche comprend 60 navires, immatriculés de Boulogne-sur-Mer à Dieppe. Le Tréport ne disposant pas de criée, les produits de la pêche sont vendus directement aux mareyeurs, au sein de la poissonnerie municipale, située sur le port, ou en bord à quai. En 2013, environ 6 000 tonnes y sont débarquées.

Le port de commerce du Tréport est constitué d'un bassin à flot, générant de nombreux trafics, principalement d'engrais, de terre argileuse ou de minéraux. En 2013, 306 000 tonnes de marchandises transitent par le port.

Le Tréport est également un port de plaisance, avec un aménagement de 110 places en amont du bassin de pêche et de services pour les plaisanciers.

Près de la moitié des emplois dans les produits de la mer

Fin 2013, le complexe portuaire du Tréport offre 300 emplois, soit 2,6 % de l'emploi de l'aire urbaine de Eu - Le Tréport (cf. *méthodologie dans la synthèse du dossier*). Ces emplois sont répartis dans 80 établissements.

Les produits de la mer offrent le plus grand nombre d'emplois (*illustration 1*) : environ 110 pêcheurs en mer ou pêcheurs à pied débarquent régulièrement leur pêche sur le port, tandis que le commerce de la pêche génère une vingtaine d'emplois. Les activités navales et nautiques offrent une dizaine

d'emplois. Les activités portuaires, telles la manutention, le consignataire ou le pilotage des navires, représentent, quant à elles, une vingtaine d'emplois. Enfin, l'autorité portuaire et la gestion des infrastructures du port comptent également une vingtaine d'emplois.

Les industries présentes sur le port génèrent 100 emplois. L'entreprise TIMAC AGRO, spécialisée dans la production d'engrais ou de fertilisants, ou encore CLARIANT France, spécialisée dans la production de bentonite, tirent profit de la présence du port. Ces deux entreprises font venir de nombreuses matières premières par le port (engrais ou argile).

1 Les activités liées aux produits de la mer offrent le plus grand nombre d'emplois

Emplois dans le complexe portuaire du Tréport au 31 décembre 2013

Activités	Emplois (effectifs)
Pêche et produits de la mer	130
Activités navales et nautiques	10
Secteur public et gestion des infrastructures	20
Services portuaires divers	20
Industries et services aux industries	100
Complexe portuaire du Tréport	280

Sources : Insee-CLAP 2013 ; Port du Tréport

8 millions d'euros de richesse dégagée, hors marins-pêcheurs

Hors marins-pêcheurs, les activités du complexe portuaire du Tréport dégagent 8 millions d'euros de richesse, soit 1,8 % de l'aire

2 Les industries présentes sur le port dégagent plus de la moitié de la richesse

Richesse dégagée par le complexe portuaire du Tréport en 2013, hors marins-pêcheurs

Activités	Richesse dégagée (millions d'€)
Produits de la mer - hors marins-pêcheurs	0,5
Activités portuaires (navales, manutention, gestion du port...)	3,2
Industries et services aux industries	4,1
Complexe portuaire du Tréport*	7,8

* hors marins-pêcheurs

Source : Insee-fichier économique enrichi 2013

urbaine de Eu - Le Tréport (cf. *méthodologie-définition*). Les industries implantées sur le port génèrent la moitié de la richesse (*illustration 2*). Les activités navales, de manutention ou le service de gestion du port dégagent ensemble 3,2 millions d'euros de richesse. Enfin, les commerces de pêche sur le port engendrent un demi-million d'euros de richesse.

Le chiffre d'affaire des produits de la pêche représente 10 millions d'euros en 2013 pour le port du Tréport. ■

Méthodologie - Définition

La richesse dégagée correspond à la valeur ajoutée des entreprises ventilée au niveau des établissements de l'entreprise.

Les données de richesse dégagée ne sont pas disponibles pour la pêche à partir des données de l'Insee. Des données complémentaires sur l'impact économique et financier de la pêche sont ajoutées par les ports. Pour davantage d'information, se référer à la méthodologie présente dans la synthèse du dossier.



1 000 emplois portuaires à Dieppe

Premier port de pêche en Seine-Maritime, le port de Dieppe dispose également d'un port de commerce et d'un aménagement pour la plaisance. Il constitue un point de passage entre la France et l'Angleterre. Ses activités génèrent de nombreux emplois, en particulier dans les produits de la mer, les activités navales et nautiques et le transport maritime transmanche. Fin 2013, 1 000 emplois sont liés au port de Dieppe. Hors marins-pêcheurs, ces activités dégagent une richesse de 27 millions d'euros.

Le port régional de Dieppe est un port de commerce où transitent de nombreux produits tels les graves de mer, les oléagineux, les tourteaux, le bois, la ferraille, les engrais ou encore les pales d'éoliennes. Fin 2013, 616 000 tonnes de marchandises sont passées par le port de commerce. Par ailleurs, la ligne ferry avec ses deux navires, le « Côte d'Albâtre » ou le « Seven Sister », assure deux rotations quotidiennes entre Dieppe et Newhaven en Angleterre (trois rotations pendant la période estivale). Ces lignes génèrent 1,2 million de tonnes de trafic de fret et transportent 271 000 passagers en 2013.

Dieppe est aussi un port de pêche, avec une flottille de 80 navires. En 2013, 3 000 tonnes de captures de pêche sont débarquées et vendues sous criée, dont 1 700 tonnes de coquilles Saint-Jacques, ce qui en fait le 1^{er} port français pour la coquille Saint-Jacques. Il dispose également d'un aménagement pour la plaisance, avec 540 places à flot réparties dans trois bassins, complétées par 290 places dans le port à sec.

Un tiers de l'emploi dans les produits de la mer

Fin 2013, les activités du port de Dieppe génèrent 1 000 emplois, soit 3,6 % des emplois de l'aire urbaine de Dieppe (*illustration 1*). Ces emplois se répartissent dans 120 établissements (*cf. méthodologie dans la synthèse du dossier*).

Le port offre environ 200 emplois de marins-pêcheurs et une centaine d'emplois dans le mareyage. Les activités navales et nautiques proposent 90 emplois, les trois quarts dans la construction et la réparation de bateaux. Les transports maritimes vers l'Angleterre, mais aussi les services aux navires, tels l'entreposage, la manutention, le remorquage, l'avitaillement en carburant, le lamanage, le dragage ou encore le pilotage, offrent de nombreux emplois. Le syndicat mixte du port de Dieppe, qui gère en direct les activités du port, mais aussi la capitainerie, les affaires maritimes, les douanes ou la gendarmerie maritime génèrent près de 200 emplois.

En plus des activités portuaires, l'activité du port dépend également de l'implantation d'industries ou de commerces à proximité immédiate du port. Ces activités représentent 120 emplois fin 2013. La société Saipol par exemple, fabricant d'huiles et de graisses alimentaires, est implantée sur le port et exporte ses produits par voie maritime.

Au-delà de ces activités directes, le port de Dieppe accueille de nombreux touristes arrivant par ferry, ainsi que des plaisanciers qui profitent des aménagements de confort réalisés par le port. Leur présence induit une consommation qui bénéficie à l'activité économique locale. Cette consommation se traduit par un nombre d'emplois difficiles à mesurer.

1 Un cluster maritime de 880 emplois

Emplois dans le complexe portuaire de Dieppe au 31 décembre 2013

Activités	Emplois (effectifs)
Pêche et produits de la mer	310
Activités navales et nautiques	90
Transports maritimes	180
Services aux navires	60
Secteur public et gestion des infrastructures	170
Autres services portuaires	70
Cluster maritime	880
Industries et commerces non maritimes	70
Transports terrestres	50
Cluster non maritime	120
Complexe portuaire de Dieppe	1 000

Sources : Insee-CLAP 2013 ; Port de Dieppe

2 Le cluster maritime dégage 19 millions d'euros de richesse, hors marins-pêcheurs

Richesse dégagée par le complexe portuaire de Dieppe en 2013, hors marins-pêcheurs

Activités	Richesse dégagée (millions d'€)
Mareyage – hors pêche	3,7
Activités navales et nautiques	4,3
Autres activités portuaires (passager, gestion des infrastructures, ...)	11,1
Cluster maritime	19,1
Cluster non maritime	7,7
Complexe portuaire de Dieppe *	26,8

* hors marins-pêcheurs

Source : Insee-fichier économique enrichi 2013

27 millions d'euros de richesse dégagée, hors marins-pêcheurs

Hors marins-pêcheurs, les activités liées au port de Dieppe dégagent 26,8 millions d'euros de richesse en 2013, soit 2,2 % de l'aire urbaine de Dieppe (cf. *méthodologie-définition*). Les activités comme la construction navale, les transports maritimes, les services à la marchandise ou les services aux navires ont les plus fortes valeurs ajoutées (*illustration 2*). Ainsi, les activités maritimes ou portuaires

représentent près des trois quarts de la richesse du port. Les industries, commerces et transports dégagent quant à eux près de 8 millions d'euros de richesse. Les recettes liées à la pêche représentent 17,6 millions d'euros. Ces recettes proviennent du chiffre d'affaires des ventes sous criée pour 16 millions d'euros, des prestations de services et des taxes à hauteur de 1,2 million d'euros et de la redevance d'équipement des ports de pêche (REPP) qui représente 0,4 million d'euros. ■

Méthodologie - Définition

La richesse dégagée correspond à la valeur ajoutée des entreprises ventilée au niveau des établissements de l'entreprise.

Les données de richesse dégagée ne sont pas disponibles pour la pêche à partir des données de l'Insee. Des données complémentaires sur l'impact économique et financier de la pêche sont ajoutées par les ports. Pour davantage d'information, se référer à la méthodologie présente dans la synthèse du dossier.



310 emplois portuaires à Fécamp

Le port de Fécamp génère 310 emplois fin 2013. Outre les activités liées à la pêche, qui représentent la moitié des emplois, le port de Fécamp génère de l'activité grâce à la plaisance et au port de commerce, notamment dans la réparation navale ou via les industries qui profitent de la proximité du port. Hors marins-pêcheurs, ces activités dégagent 8 millions d'euros de richesse en 2013.

Situé entre le Grand Port Maritime du Havre à l'ouest et le port de Dieppe à l'est, le port départemental de Fécamp est un port de commerce qui répond à des demandes de prise en charge de vrac et de marchandises conventionnelles. En 2013, près de 200 000 tonnes de marchandises transitent par le port, principalement des graves de mer, de la pâte à papier et des huiles. Fécamp est également un port de plaisance situé au cœur de la ville, qui dispose de 1 000 anneaux, dont 820 emplacements à flot et 180 emplacements au port à sec. Fécamp dispose aussi d'un port de pêche avec une flottille de 37 bateaux, dont 2 de grande pêche. L'activité y est assez importante, avec 4 quais dédiés autour de la criée. En 2013, environ 5 000 tonnes y sont débarquées.

À partir de 2020, un parc éolien en mer devrait voir le jour au large de Fécamp : 83 éoliennes devraient y être installées. La construction des fondations des éoliennes est prévue sur le port du Havre. Le port de Fécamp, quant à lui, a été choisi pour accueillir la base de maintenance de ces éoliennes. La construction de cette base devrait débuter en 2018. À terme, la structure devrait permettre la création d'une soixantaine d'emplois, faisant du port de Fécamp un moteur de l'économie locale.

La moitié de l'emploi lié à la pêche

Fin 2013, le port de Fécamp génère 310 emplois (*cf. méthodologie dans la synthèse du dossier*) se répartissant dans une quarantaine d'établissements, dont la moitié d'entreprises de pêcheurs. Cela représente 3,5 % de l'emploi de l'aire urbaine de Fécamp.

La moitié des emplois est dédiée à la pêche : cela concerne 110 pêcheurs et 50 emplois de commerce, commerçants à la criée ou mareyeurs (*illustration 1*). Le secteur public représente un peu plus d'un quart des

effectifs du port, soit 90 salariés, qui se répartissent dans quelques établissements ; notamment la Chambre de Commerce et d'Industrie et le Département qui gèrent l'exploitation et les infrastructures du port, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, ainsi que le lycée professionnel maritime Anita Conti qui forme les futurs marins. La construction et la réparation navale regroupent une quinzaine de personnes.

Les industries qui tirent profit de l'existence du port occupent une quarantaine d'emplois et complètent l'emploi portuaire. Ces entreprises importent ou exportent leurs produits par le port : «LES BALLASTIERES MERCIER» dans le domaine de l'exploitation de gravières et sablières et OLVEA, spécialisée dans la commercialisation des huiles de poissons.

Les industries sont les plus contributrices à la richesse dégagée par le port

Hors marins-pêcheurs, le port de Fécamp dégage une richesse de 8 millions d'euros en 2013, soit 2,4 % de la richesse de l'aire

2 Hors pêche, 8 millions d'euros de richesse dégagée par le port

Richesse dégagée par le complexe portuaire de Fécamp en 2013

Activités	Richesse dégagée (millions d'€)
Commerce de poissons	1,4
Secteur public et gestion des infrastructures	1,9
Autres activités (réparation navale, industrie, etc.)	4,9
Complexe portuaire de Fécamp *	8,2

* hors marins-pêcheurs

Source : Insee-fichier économique enrichi 2013

urbaine de Fécamp (*cf. méthodologie - définition*). Cette richesse provient principalement des industries (4,9 millions d'euros), davantage créatrices de richesse que les activités maritimes ou portuaires. Le commerce de poissons dégage quant à lui une richesse de 1,4 million d'euros (*illustration 2*).

Les recettes de la pêche sont estimées à 9 millions d'euros pour le port de Fécamp, réparties entre les ventes sous criée et les taxes de fonctionnement du port de pêche. ■

1 Les pêcheurs représentent le tiers des emplois

Emplois dans le complexe portuaire de Fécamp au 31 décembre 2013

Activités	Emplois (effectifs)
Pêche	110
Commerce de poissons	50
Secteur public et gestion des infrastructures	90
Autres activités (réparation navale, industrie...)	60
Complexe portuaire de Fécamp	310

Sources : Insee-CLAP 2013 ; Port de Fécamp

Méthodologie - Définition

La richesse dégagée correspond à la valeur ajoutée des entreprises ventilée au niveau des établissements de l'entreprise.

Les données de richesse dégagée ne sont pas disponibles pour la pêche à partir des données de l'Insee. Des données complémentaires sur l'impact économique et financier de la pêche sont ajoutées par les ports. Pour davantage d'information, se référer à la méthodologie présente dans la synthèse du dossier.



3 400 emplois dans le complexe industrialo-portuaire de Caen-Ouistreham

Fin 2013, le complexe industrialo-portuaire de Caen-Ouistreham génère 3 400 emplois. Les activités maritimes et portuaires en regroupent 900, dont les deux tiers liés à la présence de la compagnie transmanche Brittany Ferries. Les activités non maritimes génèrent 2 500 emplois, soit les trois quarts de l'emploi du complexe portuaire. L'industrie automobile est particulièrement représentée du fait de la présence de Renault Trucks et de ses sous-traitants. Hors marins-pêcheurs, le complexe industrialo-portuaire de Caen-Ouistreham dégage une richesse de 154 millions d'euros en 2013.

Le port de Caen-Ouistreham est un port multi sites qui s'étend le long du canal de Caen-la-Mer sur 14 kilomètres, depuis le centre-ville de Caen jusqu'à l'embouchure de l'Orne. Il dispose d'un domaine de plus de 1 300 hectares (plan d'eau compris), et abrite un port de commerce, diverses zones industrielles et logistiques, deux bassins de plaisance, ainsi qu'un centre de débarque pour les produits de la pêche.

Suite aux lois de décentralisation de 2004, la gestion du port, avec le port civil de Cherbourg-en-Cotentin, est transférée au syndicat mixte régional « Ports Normands Associés ». Ce dernier en est désormais le propriétaire et l'autorité portuaire. L'exploitation est assurée dans le cadre de délégations de

service public. Hormis le bassin de plaisance Saint-Pierre qui est géré par la Ville de Caen, la Chambre de Commerce de Caen Normandie exploite les équipements et outillages pour le commerce, la pêche et le second bassin de plaisance à Ouistreham.

Une activité transmanche prépondérante

En 2013, 3,2 millions de tonnes de marchandises et près d'un million de passagers transitent sur les terminaux commerce. L'activité transmanche, localisée en aval des écluses à Ouistreham, génère l'essentiel de l'activité avec 2,5 millions de tonnes de fret et 922 000 passagers, faisant de Caen-Ouistreham le 3^e port transmanche français, après Calais et Dunkerque. L'opérateur maritime est la compagnie Brittany Ferries. Les terminaux en amont de l'écluse traitent des vrac et des marchandises diverses, notamment des céréales, des engrais, du bois et de la ferraille : 750 000 tonnes y transitent en 2013. Par ailleurs, bien que ne disposant pas d'équipements spécifiquement dédiés, ces espaces accueillent également quelques escales de paquebots.

Dans la zone portuaire, deux ports de plaisance proposent de nombreux services aux plaisanciers : celui de Ouistreham pouvant accueillir 650 bateaux et celui de Caen, plus petit, une centaine. Enfin, une flottille artisanale et côtière débarque régulièrement sa pêche à Ouistreham.

900 emplois maritimes liés au port de Caen-Ouistreham

La diversité des activités développées dans le port de Caen-Ouistreham a attiré une centaine d'établissements, qui génèrent 3 400 emplois fin 2013. Ils représentent 2,3 % des emplois de l'aire urbaine de Caen (*cf. méthodologie dans la synthèse du dossier*).

1 Les deux tiers de l'emploi du complexe dans l'industrie automobile

Emplois dans le complexe industrialo-portuaire de Caen-Ouistreham au 31 décembre 2013

Activités	Emplois (effectifs)
Pêche	50
Activités navales et nautiques	80
Transports maritimes	560
Services à la marchandise	80
Secteur public et Gestion des infrastructures	130
Autres services maritimes ou portuaires	20
Cluster maritime	920
Industrie automobile	2 130
Autres industries	190
Services aux industries	60
Transports non maritimes	110
Cluster non maritime	2 490
Complexe industrialo-portuaire de Caen-Ouistreham	3 410

Sources : Insee-CLAP 2013 ; Port de Caen-Ouistreham

De nouvelles activités liées aux énergies marines renouvelables

Un parc éolien offshore sera construit au large de Courseulles-sur-Mer. Du fait de sa proximité, le port de Caen-Ouistreham a été sélectionné pour accueillir la base de maintenance du site. Dans cette optique, des travaux d'agrandissement de l'avant-port, avec notamment l'extension du terre-plein à l'est de l'écluse pour l'implantation du bâtiment d'exploitation sont prévues. Ces investissements à Ouistreham complètent l'extension de 39 hectares du port de Cherbourg-en-Cotentin visant à faire de ce dernier un hub logistique et industriel des énergies marines renouvelables. L'arrimage de cette industrie nouvelle sur le territoire pourrait dynamiser l'économie et développer l'emploi.

Les activités maritimes ou portuaires, constitutives du cluster maritime, emploient 900 personnes (*illustration 1*). Le transport maritime génère à lui seul près de 600 emplois. La gestion du port (« Ports Normands Associés », délégataires) et les autres activités publiques (douanes, etc.) représentent 130 emplois. Les activités navales et nautiques offrent près de 100 emplois, tout comme les services à la marchandise (manutention, consignation, etc.). Le poids de la pêche sur le port s'avère limité, avec 50 emplois au total.

Un cluster non maritime très développé regroupant 2 500 emplois

Les activités non maritimes du port de Caen-Ouistreham s'avèrent particulièrement développées. Fin 2013, elles regroupent 2 500 emplois, soit près des trois quarts de l'impact global du port. L'industrie

automobile, du fait de l'implantation de Renault Trucks et de ses sous-traitants, pèse à elle seule 2 100 emplois, soit 85 % des emplois du cluster non maritime. Les autres industries, telles la chaudronnerie Taillefer ou le cimentier Calcia, comptent pour près de 200 emplois. Enfin, les deux entreprises de transports terrestres (XPO/Dentressangle et Transports Bataille) implantées sur le domaine génèrent également une centaine d'emplois.

Au-delà de ces activités clairement quantifiables, les passagers arrivant par ferries ou par paquebots, ainsi que les plaisanciers en

escale, consomment durant leur séjour. Cette demande bénéficie à l'économie locale et se traduit par des emplois dans les métiers de services (commerce, restauration, hôtellerie...). Quoique bien réels, ces emplois n'ont pu être appréhendés dans le cadre de cette étude.

Hors marins-pêcheurs, 154 millions d'euros de richesse dégagée

Hors marins-pêcheurs, la richesse dégagée par ces activités, est estimée en 2013 à 154 millions d'euros (*cf. méthodologie - définition*), soit 2,1 % de la richesse dégagée par l'aire urbaine de Caen. Alors que le cluster maritime dégage une richesse de 50 millions d'euros, hors marins-pêcheurs, les industries du cluster non maritime contribuent pour plus des deux tiers à la richesse créée (*illustration 2*). ■

2 Le cluster non maritime dégage 108 millions de richesse

Richesse dégagée par le complexe industrialo-portuaire de Caen-Ouistreham en 2013, hors marins-pêcheurs

Activités	Richesse dégagée (millions d'€)
Activités navales et nautiques	3,2
Transports maritimes	32,0
Secteur public et gestion des infrastructures	4,8
Autres services maritimes ou portuaires	6,1
Cluster maritime	46,1
Cluster non maritime	108,3
Complexe industrialo-portuaire de Caen-Ouistreham *	154,4

* hors marins-pêcheurs

Sources : Insee-fichier économique enrichi 2013

710 tonnes en 2013 pour le point de débarque à Ouistreham

Le port ne disposant pas de criée, les prises font l'objet d'une déclaration et d'une pesée au point de débarque à Ouistreham, puis partent directement dans d'autres criées ou sont vendues en direct. 710 tonnes sont pesées et déclarées en 2013. La valeur des captures, en revanche, est difficile à estimer compte tenu du mode de commercialisation. Ainsi, les recettes apportées par la pêche, hors taxe de stationnement et valeur des produits, correspondent au montant de la redevance de pesée présente sur le port, à savoir 17 400 euros en 2013.

Méthodologie - Définition

La richesse dégagée correspond à la valeur ajoutée des entreprises ventilée au niveau des établissements de l'entreprise.

Les données de richesse dégagée ne sont pas disponibles pour la pêche à partir des données de l'Insee. Des données complémentaires sur l'impact économique et financier de la pêche sont ajoutées par les ports. Pour davantage d'information, se référer à la méthodologie présente dans la synthèse du dossier.

Cherbourg-en-Cotentin



Insee Dossier

n° 4

1 600 emplois pour le port civil de Cherbourg-en-Cotentin

Le port civil de Cherbourg-en-Cotentin compte 1 600 emplois fin 2013. Les activités maritimes ou portuaires, largement prédominantes, génèrent 1 450 emplois, dont 400 pour l'industrie navale, 300 liés aux produits de la mer et 200 pour le transport maritime. Les activités non maritimes regroupent 150 emplois, principalement dans la fabrication de structures métalliques. Hors marins-pêcheurs, le complexe portuaire civil de Cherbourg-en-Cotentin dégage une richesse de 63 millions d'euros en 2013.

Le port de Cherbourg-en-Cotentin, situé à la pointe nord du département de la Manche, est abrité par la plus grande rade artificielle d'Europe. Il comprend un port civil et un port militaire (*cf. encadré sur le port militaire*).

Suite aux lois de décentralisation de 2004, la gestion du port civil de Cherbourg-en-Cotentin est transférée, avec le port de Caen-Ouistreham, au syndicat mixte régional « Ports Normands Associés ». Ce dernier en est désormais le propriétaire et l'autorité portuaire. L'exploitation des équipements est assurée, pour l'essentiel, dans le cadre de délégations de service public. Les délégataires sont respectivement la SAS Port de Cherbourg et la SPEC (Société Portuaire d'Exploitation du Port de Cherbourg) pour le commerce, la Chambre de commerce et d'industrie Ouest Normandie pour la pêche, et la commune de Cherbourg-en-Cotentin pour la plaisance.

5 000 emplois liés au port militaire

Cherbourg-en-Cotentin dispose également, dans sa partie Est, d'un port militaire appartenant à l'État. Il accueille une base navale, avec des missions de défense nationale ou de sécurité en mer, ainsi que divers industriels.

Les activités du port militaire génèrent 5 000 emplois fin 2013. Les effectifs du ministère de la Défense (civils et militaires) représentent 2 500 personnes. Les industries implantées dans l'enceinte militaire comptent pour 2 500 emplois également. Il s'agit essentiellement de l'entreprise DCNS, un important constructeur de sous-marins.

Une activité transmanche importante

En 2013, 1,6 million de tonnes de marchandises et 550 000 passagers transitent sur les terminaux du port de commerce. Disposant de trois passerelles en service, l'activité transmanche avec les îles Britanniques s'avère largement prédominante (1,3 million de tonnes de fret et 500 000 passagers). Initialement spécialisé sur le Royaume-Uni, avec la Brittany Ferries, Cherbourg-en-Cotentin est devenu le premier port français pour les trafics transmanche avec l'Irlande, du fait de la présence des opérateurs Irish Ferries et Stena Line. L'activité croisière représente quant à elle 50 000 passagers en 2013. Elle bénéficie des capacités nautiques du port, permettant l'accueil des plus grands paquebots, ainsi que de la gare maritime transatlantique. Les quais des Flamands et des Mielles accueillent des vracs et des marchandises diverses, en particulier des matériaux de construction, de la ferraille ou des marchandises dangereuses (explosifs, nucléaires) : 310 000 tonnes y transitent en 2013.

Le port de pêche de Cherbourg-en-Cotentin accueille une flotte d'une trentaine d'unités, dont une petite dizaine de chalutiers hauturiers. Avec près de 6 000 tonnes de poissons ou de crustacés débarqués en 2013, la criée de Cherbourg-en-Cotentin détient, en nord Cotentin, une place centrale au sein de la filière pour la mise sur le marché et la commercialisation des produits de la pêche. Cherbourg-en-Cotentin est également un port

de plaisance, le port Chantereyne offre plus de 1 600 places à flot, et génère plusieurs milliers de nuitées par an.

1 450 emplois maritimes au port civil de Cherbourg-en-Cotentin

Le port civil génère 1 600 emplois fin 2013 répartis dans 140 établissements, soit 4 % des emplois de l'aire urbaine de Cherbourg-en-Cotentin (*cf. méthodologie dans la synthèse du dossier*). Il s'agit principalement

1 Les activités du port civil de Cherbourg sont essentiellement maritimes

Emplois dans le complexe portuaire de Cherbourg-en-Cotentin au 31 décembre 2013

Activités	Emplois (effectifs)
Pêche et produits de la mer	300
Construction et réparation navales	400
Activités nautiques	40
Secteur public et gestion des infrastructures	460
Transports maritimes	200
Autres services portuaires	30
Cluster maritime	1 430
Industries	80
Services aux industries et transports terrestres	50
Cluster non maritime	130
Complexé portuaire civil de Cherbourg-en-Cotentin	1 560

Sources : Insee-CLAP 2013 ; Port de Cherbourg-en-Cotentin

d'activités maritimes, représentant 1 450 emplois, soit 92 % de l'ensemble. La construction et la réparation navales offrent 400 emplois (*illustration 1*) provenant majoritairement de l'établissement CMN, spécialisé dans la construction de navires militaires. Les activités nautiques offrent quant à elles une quarantaine d'emplois. La pêche et les produits de la mer occupent 300 personnes, dont environ 170 pêcheurs. L'importance de ces effectifs s'explique par l'implantation de la criée et de son positionnement central à l'échelle du Cotentin, ainsi que par la proximité du port avec les zones de pêche.

Les liaisons quotidiennes avec l'Angleterre et l'Irlande génèrent 200 emplois, essentiellement au sein de l'entreprise Brittany Ferries⁽¹⁾. Par ailleurs, le poids du secteur public est important : 460 personnes sont réparties entre la police aux frontières, les douanes, la direction départementale des territoires et de la mer, les gestionnaires du port (PNA, délégataires) ou encore le lycée maritime et aquacole de Cherbourg-en-Cotentin.

130 emplois dans le cluster non maritime

Le cluster non maritime, regroupant les industries et les services aux industries présentes sur le port, emploie 130 personnes.

17 millions d'euros de recettes pour l'activité pêche

Les recettes apportées par l'activité pêche sont estimées à 16,8 millions d'euros en 2013 pour le port de Cherbourg-en-Cotentin. Elles correspondent à 14,3 millions d'euros de vente sous criée, et 2,4 millions de taxes reçues par le port (la redevance des équipements des ports de pêche et les prestations du centre de marée).

Il s'agit principalement d'établissements spécialisés dans la fabrication de structures métalliques.

Au-delà de ces activités clairement quantifiables, les touristes arrivant par ferries ou par paquebots, ainsi que les plaisanciers en escale, consomment durant leur séjour. Cette demande bénéficie à l'économie locale et se traduit par des emplois dans les métiers de services (commerce, restauration, hôtellerie...). Quoique bien réels, ces emplois n'ont pu être appréhendés dans le cadre de cette étude.

Hors marins-pêcheurs, 63 millions d'euros de richesse dégagée par le port

Hors marins-pêcheurs, la richesse dégagée par les activités du port civil de Cherbourg-en-Cotentin est estimée en 2013 à 63 millions d'euros (*cf. méthodologie - définition*), soit 4,1 % de la richesse dégagée par l'aire

2 Le cluster maritime dégage 57 millions d'euros de richesse hors marins-pêcheurs

Richesse dégagée par le complexe portuaire civil de Cherbourg-en-Cotentin en 2013

Activités	Richesse dégagée (millions d'€)
Commerce des produits de la mer	9,1
Activités navales et nautiques	19,3
Autres activités portuaires (transport, gestion des infrastructures, ...)	28,5
Cluster maritime	56,9
Cluster non maritime	6,1
Complexe portuaire civil de Cherbourg-en-Cotentin *	63,0

* hors marins-pêcheurs

Sources : Insee-fichier économique enrichi 2013

urbaine de Cherbourg-en-Cotentin. Comme pour l'emploi, les activités maritimes dégagent la majorité de la richesse : 57 millions d'euros, soit 88 % (*illustration 2*). Les activités navales et nautiques, créent 19 millions d'euros de richesse. Les activités de commerce et de transformation des produits de la mer représentent 9 millions d'euros de richesse. Les services portuaires, comprenant le transport maritime ou la gestion des infrastructures, dégagent quant à eux une richesse de près de 30 millions d'euros. Enfin, les activités non maritimes dégagent 6 millions d'euros de richesse. ■

De nouvelles activités liées aux énergies marines renouvelables

La Normandie va accueillir trois parcs éoliens offshore au large du Tréport, de Fécamp et de Courseulles sur Mer, ainsi qu'une activité hydrolienne dans le Raz Blanchard, à l'ouest de la pointe du Cotentin. Dans cette optique, le port de Cherbourg-en-Cotentin s'agrandit de 39 hectares pour devenir un pôle industriel et logistique des énergies marines. Cet investissement, de 100 millions d'euros en cinq ans, permettra d'arrimer cette industrie nouvelle sur le territoire. Il pourrait ainsi dynamiser l'économie et développer l'emploi.

Méthodologie – Définition

La richesse dégagée correspond à la valeur ajoutée des entreprises ventilée au niveau des établissements de l'entreprise.

Les données de richesse dégagée ne sont pas disponibles pour la pêche à partir des données de l'Insee. Pour davantage d'informations, se référer à la méthodologie présente dans la synthèse du dossier. Des données complémentaires sur l'impact économique de la pêche pour le port de Cherbourg-en-Cotentin sont connues du port et ajoutées en encadré.

⁽¹⁾ Les compagnies Irish Ferries et Stena Lines, présentes sur le port de Cherbourg, ont peu d'effectifs salariés en France



800 emplois portuaires à Granville

Le port de Granville génère 800 emplois fin 2013, répartis entre ses quatre activités, la pêche artisanale, le commerce de vrac, le transport de passagers et la plaisance (de loisirs et professionnelle). Ces activités dégagent une richesse de 18 millions d'euros, hors marins-pêcheurs.

Les pêcheurs granvillais pratiquent une pêche artisanale essentiellement basée sur les coquillages. 11 000 tonnes de marchandises sont débarquées en 2013, dont 9 000 tonnes de coquillages, ce qui fait de Granville le 1^{er} port coquiller de France. Les produits phares restent le bulot, l'olivette, l'amande de mer et la coquille Saint-Jacques.

L'activité du port de commerce se décompose en deux types de transport. D'une part, 57 000 tonnes de marchandises transitent par le port de Granville en 2013 à destination de

l'Angleterre et des Îles Anglo-normandes. Il s'agit pour l'essentiel d'exportations de graviers vers l'Angleterre, d'importations d'huîtres et d'exportations de matériaux de construction, avec Jersey. D'autre part, le port dispose de liaisons passagers favorisées par une proximité avec l'Archipel de Chausey et l'île de Jersey. En 2013, 174 000 personnes voyagent par la gare maritime de Granville pour rejoindre ces deux destinations prisées par les touristes.

La plaisance contribue également à l'économie granvillaise. Le port de plaisance de Hérél dispose de 1 000 emplacements à flot dont 150 sont réservés aux visiteurs. Autour du port gravitent également le Centre régional de nautisme granvillais, un port à sec, des magasins d'accastillage et d'équipements nautiques, et des chantiers navals.

Les activités liées aux produits de la mer offrent les principaux emplois

Toutes activités confondues, le port offre 800 emplois fin 2013 répartis dans 260 établissements (cf. *méthodologie dans la synthèse du dossier*), soit 7,4 % des emplois de l'aire urbaine granvillaise.

La filière pêche (pêche - mareyage - aquaculture) concentre près de la moitié de l'emploi portuaire (*illustration 1*). Le bassin de pêche est propice au développement de ces activités grâce aux nombreuses espèces pêchées. Sur le port de Granville arrivent essentiellement des coquillages pêchés par 330 marins embarqués. Interviennent ensuite les mareyeurs agréés qui achètent à la criée, soit sur place soit à distance via internet. Le

mareyage emploie localement quelque 200 personnes.

Les autres emplois sont répartis sur les activités de commerce et de plaisance. Deux compagnies assurent les liaisons maritimes de trafic passagers avec Chausey et Jersey, et emploient une quarantaine de salariés : la compagnie Jolie France (Chausey) et la compagnie Maritime Anglo-Normande (Jersey). Les activités portuaires favorisent le développement d'activités dans les shipchangers et les chantiers navals environnants. La gestion des infrastructures portuaires (la CCI Ouest Normandie pour la gestion des infrastructures portuaires, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, le Conseil Départemental de la Manche, les Douanes, etc.) et le Centre régional de nautisme sont les autres principaux employeurs.

Une hausse de l'activité portuaire en saison

Le port de Granville vit au rythme des saisons et des marées et l'économie locale s'adapte aux spécificités de chaque activité portuaire. Ainsi les effectifs des professionnels de la pêche fluctuent au gré des différentes grosses campagnes qui cadencent l'année : la seiche - l'olivette - la coquille Saint Jacques et celle du bulot qui se termine en janvier. L'activité est forte sur la période des fêtes de fin d'année, pic traditionnel de consommation de produits de la mer.

L'attractivité touristique de Granville et de sa région stimule l'activité de Pâques à la Toussaint, avec un effet direct sur la fréquentation de la gare maritime et du port de plaisance. Les professionnels du nautisme, les compagnies maritimes et la CCI font appel à des saisonniers tout au long de cette période pour prêter main-forte à leurs équipes de permanents.

La CCI, en collaboration avec les Affaires Maritimes et les différentes branches professionnelles impliquées sur le port, a mené une étude en 2016 pour mesurer l'apport des saisonniers : le nombre d'emplois augmenterait d'environ 250 postes saisonniers. Par ailleurs ces chiffres restent stables depuis 2013.

1 Sept emplois sur dix dans les produits de la mer

Emplois dans le complexe portuaire de Granville au 31 décembre 2013

Activités	Emplois (effectifs)
Pêche et aquaculture	370
Mareyage	200
Activités navales et nautiques	90
Transports maritimes	40
Autres services portuaires (gestion des infrastructures, ...)	90
Complexe portuaire de Granville	790

Sources : Insee-CLAP 2013 ; Port de Granville

18 millions d'euros de richesse dégagée, hors marins-pêcheurs

Hors marins-pêcheurs et hors aquaculteurs, les activités portuaires de Granville dégagent 18 millions d'euros de richesse en 2013 (*cf. méthodologie - définition*), soit 3,9 % de la richesse dégagée par l'aire urbaine de Granville. Avec près de 10 millions d'euros, le mareyage est l'activité qui crée le plus de richesse (*illustration 2*).

Les recettes de la pêche sont estimées en 2013 à 20,3 millions d'euros pour le port de Granville, réparties entre le chiffre d'affaires réalisé sous criée (18,4 millions d'euros) et

les taxes et prestations nécessaires au fonctionnement du port (1,8 millions d'euros). ■

Méthodologie - Définition

La richesse dégagée correspond à la valeur ajoutée des entreprises ventilée au niveau des établissements de l'entreprise.

Les données de richesse dégagée ne sont pas disponibles pour la pêche à partir des données de l'Insee. Des données complémentaires sur l'impact économique et financier de la pêche sont ajoutées par les ports. Pour davantage d'information, se référer à la méthodologie présente dans la synthèse du dossier.

2 Le mareyage génère 10 millions d'euros de richesse

Richesse dégagée par le complexe portuaire de Granville en 2013, hors marins-pêcheurs et aquaculteurs

Activités	Richesse dégagée (millions d'€)
Mareyage	9,8
Activités navales et nautiques	3,5
Transports maritimes	2,2
Autres services portuaires	2,5
Complexe portuaire de Granville *	18,0

* hors marins-pêcheurs et aquaculteurs

Source : Insee-fichier économique enrichi 2013



2 500 emplois dans le complexe industrialo-portuaire de Saint-Malo

Port de commerce, Saint-Malo est également un port ferry bénéficiant d'un trafic d'un million de passagers. Il dispose d'un port de pêche et de deux ports de plaisance. Fin 2013, 2 500 emplois dépendent des activités du complexe industrialo-portuaire de Saint-Malo. Les principaux employeurs sont l'industrie (pour presque le tiers), suivis du secteur public puis des emplois liés à la pêche. Hors marins-pêcheurs, les activités du complexe industrialo-portuaire créent 105 millions d'euros de richesse en 2013, principalement générés par l'industrie chimique qui procure une forte valeur ajoutée.

Le port de Saint-Malo est un port régional situé sur le littoral du département de l'Ille-et-Vilaine en Bretagne. C'est un port de commerce qui bénéficie d'un important trafic de passagers. Il dispose également d'un port de pêche et de deux ports de plaisance.

Les sites touristiques, tels les remparts et la cité balnéaire de Saint-Malo, les proximités du Mont-Saint-Michel et de l'agglomération de Rennes dynamisent l'activité du port. L'activité de transport de passagers fait transiter 1,1 million de personnes en 2013. Les transits s'opèrent vers Portsmouth en Grande-Bretagne ainsi que vers les îles Anglo-Normandes. Saint-Malo accueille également des croisiéristes et du trafic côtier.

Le transport de marchandises, principalement des engrais, s'établit en 2013 à 1,5 million de tonnes. Saint-Malo propose deux ports de plaisance : les Sablons d'une capacité de 1 250 anneaux et le port Vauban, plus petit, d'une capacité de 250 anneaux. La ville dispose également d'un port de pêche et d'une criée où, en 2013, 1 400 tonnes de prises sont traitées. Cette pêche est surtout côtière, essentiellement de coquilles Saint-Jacques, de coquillages et de crustacés, les captures de poissons venant ensuite.

1 500 emplois dans le cluster maritime du port de Saint-Malo

Fin 2013, les diverses activités du port de Saint-Malo génèrent 2 500 emplois, soit

9,1 % de l'emploi de l'aire urbaine de Saint-Malo (cf. *méthodologie dans la synthèse du dossier*). Ces emplois se répartissent dans 260 établissements.

Les activités maritimes ou portuaires comptent 1 500 emplois, soit 60 % de l'emploi total. Le secteur public est le premier pourvoyeur d'emplois du cluster maritime avec 420 personnes (*illustration 1*). Il comprend notamment la gestion des infrastructures par la CCI de Saint-Malo, les affaires maritimes, les douanes, le lycée maritime de Saint-Malo ou encore l'ENIM (régime de sécurité sociale des marins).

Arrivent ensuite les transports maritimes, qui offrent 400 emplois, principalement du fait des liaisons maritimes avec Portsmouth en Angleterre et avec les îles anglo-normandes. Les principales compagnies assurant ces liaisons sont la Brittany Ferries et Condor Ferries.

La pêche en mer est le troisième employeur du cluster maritime. Avec le commerce de la pêche, ces deux activités offrent 300 emplois. Les activités navales et nautiques génèrent quant à elles 210 emplois, dont les trois quarts dans la construction et la réparation. Enfin, les services portuaires, tels la manutention, les agences maritimes ou les services aux navires, offrent 140 emplois.

Les industries ou services aux industries, usagers des infrastructures portuaires, génèrent environ 1 000 emplois fin 2013. Il s'agit par exemple de l'entreprise Timac Agro,

spécialisée dans les engrais, qui constituent le principal trafic du port de Saint-Malo. Les transports routiers comptent quant à eux 200 emplois.

Au-delà de ces activités directes, le port de Saint-Malo accueille de nombreux touristes arrivant par ferries, ainsi que des plaisanciers qui profitent de l'aménagement du port. Leur présence induit une consommation qui bénéficie à l'activité économique locale. Cette

1 Les industries non maritimes du complexe créent près de 700 emplois

Emplois dans le complexe industrialo-portuaire de Saint-Malo au 31 décembre 2013

Activités	Emplois (effectifs)
Pêche	230
Commerce des produits de la mer	70
Activités navales et nautiques	210
Transports maritimes	400
Secteur public et gestion des infrastructures	420
Autres services portuaires	140
Cluster maritime	1 470
Industries	690
Services aux industries	100
Transports terrestres	230
Cluster non maritime	1 020
Complexe industrialo-portuaire de Saint-Malo	2 490

Sources : Insee-CLAP 2013 ; Port de Saint-Malo

consommation se traduit par un nombre d'emplois difficile à mesurer.

105 millions d'euros de richesse dégagée, hors marins-pêcheurs

Excepté la pêche en mer, les activités industrialo-portuaires de Saint-Malo génèrent 105 millions d'euros de richesse en 2013, soit 8,3 % de la richesse dégagée par les établissements de l'aire urbaine malouine (*cf. méthodologie-définition*). Le cluster industriel, qui concentre des entreprises à haute valeur ajoutée (la chimie notamment), représente 55 % de la richesse (*illustration 2*). Dans le cluster maritime, l'activité des transports maritimes dégage le plus de richesse.

Les recettes liées à la pêche sont estimées en 2013 à 4,7 millions d'euros pour le port de

Saint-Malo. Cela correspond aux ventes réalisées sous criée (4,1 millions d'euros), ainsi qu'aux taxes et prestations liées au fonctionnement du port de pêche (0,6 million d'euros). ■

Méthodologie - Définition

La richesse dégagée correspond à la valeur ajoutée des entreprises ventilée au niveau des établissements de l'entreprise.

Les données de richesse dégagée ne sont pas disponibles pour la pêche à partir des données de l'Insee. Des données complémentaires sur l'impact économique et financier de la pêche sont ajoutées par les ports. Pour davantage d'information, se référer à la méthodologie présente dans la synthèse du dossier.

2 Le cluster non maritime dégage plus de richesse que le cluster maritime

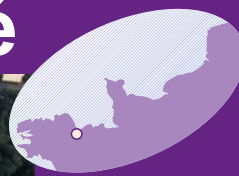
Richesse dégagée par le complexe industrialo-portuaire de Saint-Malo en 2013 hors marins-pêcheurs

Activités	Richesse dégagée (millions d'€)
Commerce des produits de la mer	2,8
Activités portuaires (navales, transport maritime, ...)	30,7
Secteur public et gestion des infrastructures	13,2
Cluster maritime	46,8
Cluster non maritime	57,9
Complexe industrialo-portuaire de Saint-Malo *	104,7

* hors marins-pêcheurs

Source : Insee-fichier économique enrichi 2013

Saint-Brieuc - Le Légué



Insee Dossier

n° 4

200 emplois portuaires à Saint-Brieuc - Le Légué

Le port du Légué situé sur les communes de Saint-Brieuc et de Plérin est à la fois un port de commerce, un port de plaisance, et un site de réparation navale. Fin 2013, ces activités génèrent 200 emplois dont la majorité liée au port de commerce. Les activités navales et de nautisme sont également représentées, en lien avec le développement du port de plaisance et de la réparation navale ces dernières années. Au total, les activités du port du Légué dégagent une richesse de 17 millions d'euros.

Le port du Légué-Saint-Brieuc est situé à l'embouchure du Gouët, dans la baie de Saint-Brieuc. C'est à la fois un port de commerce, un port de plaisance et un site de réparation navale. Il est sous l'autorité portuaire régionale depuis le 1^{er} janvier 2017. Sa position centrale lui permet d'assurer la desserte de marchandises dans toute la Bretagne Nord. L'alimentation animale, le bois, les engrais et les minéraux constituent les principales activités de fret. En 2013, 321 000 tonnes de marchandises transitent par Le Légué. Le port de plaisance comporte 265 places et offre de nombreux services. Le site de réparation navale dispose d'une aire de carénage comprenant notamment un élévateur permettant d'accueillir les navires de pêche de forts tonnages et une cabine de peinture (*cf. encadré*).

Réparation navale : une aire de carénage répondant aux obligations internationales en matière d'environnement

Créé en 2006, le site de réparation navale du port du Légué est un atout pour Saint-Brieuc. Des travaux de maintenance navale tels le carénage de navires ou des travaux de peinture y sont effectués. Ces opérations nécessitent l'emploi de produits nocifs à la santé et à l'environnement. La réglementation européenne en interdit le rejet en mer et impose leur collecte à fins de retraitements. Le port du Légué répond à ces obligations. Un tel équipement est rare sur la côte bretonne (en particulier la cabine de peinture) et est très apprécié des pêcheurs et des armateurs. L'aire de réparation navale du Légué a accueilli 174 bateaux en 2015, dont de nombreux navires de pêche côtière ou hauturière immatriculés dans d'autres ports régionaux (Granville, Saint-Malo ou Roscoff par exemple).

Le site contribue ainsi au maintien, au développement et à l'implantation d'entreprises locales dont l'activité est liée à la mer. Bien que son impact soit difficile à mesurer en matière d'emploi, l'aire de réparation navale constitue un élément structurant pour ces entreprises.

1 Les activités navales et nautiques représentent 40 emplois au Légué

Emplois dans le complexe portuaire du Légué au 31 décembre 2013

Activités	Emplois (effectifs)
Construction / réparation de bateaux	30
Nautisme	10
Transports maritimes et services associés (manutention, pilotage, ...)	30
Secteur public et gestion des infrastructures	30
Industries non maritimes	100
Complexe portuaire du Légué	200

Sources : Insee-CLAP 2013 ; Port du Légué

Afin de développer son activité commerce, le port du Légué devrait accueillir un 4^e quai dans l'avant-port courant 2018, adossé à un nouveau terre-plein. Ces travaux permettront de disposer de 8 000 m² supplémentaires de stockage, ce qui devrait accroître le trafic de fret du port.

L'activité commerce génère le plus d'emplois portuaires

Fin 2013, l'ensemble des activités du port génère 200 emplois au Légué dans une quarantaine d'établissements, soit 0,3 % des emplois de l'aire urbaine de Saint-Brieuc (*cf. méthodologie dans la synthèse du dossier*).

Les activités liées au port de commerce sont prépondérantes au Légué. Le transport maritime et les activités de manutention, de logistique ou de pilotage emploient une trentaine de personnes sur le port (*illustration 1*). Les industries qui tirent profit de la proximité du port de commerce emploient quant à elles 100 personnes. Il s'agit notamment d'une entreprise d'extraction de kaolin disposant d'espaces de stockage sur le port, et d'un établissement spécialisé dans les produits en

bois, qui fait importer par le port le bois qu'elle traite.

Le port de plaisance s'est fortement développé ces dernières années, grâce notamment à d'importants investissements et à la dynamique engendrée par le site de réparation navale. De manière globale, une trentaine d'emplois sont liés à la réparation navale, et une dizaine au nautisme (accastillage, commerces).

Le secteur public et la gestion des infrastructures du port offrent une trentaine d'emplois. Il s'agit des activités de la CCI des Côtes d'Armor, de la capitainerie ou du Département. Le port du Légué abrite également le conservatoire du littoral, établissement public en charge de restaurer ou d'aménager des parcelles littorales menacées par l'urbanisation.

17 millions d'euros de richesse dégagée

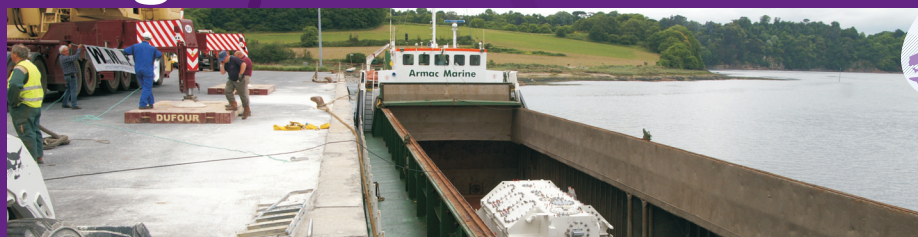
En 2013, les activités portuaires du Légué créent 17 millions d'euros de richesse (*cf. méthodologie dans la synthèse du dossier*), soit 0,6 % de la richesse dégagée par l'aire urbaine de Saint-Brieuc. Comme pour l'emploi, les activités liées au port de commerce génèrent le plus de richesse. Les activités liées au port de plaisance dégagent quant à elles 4 millions d'euros de richesse (*illustration 2*). ■

2 Les activités navales et nautiques dégagent 4 millions d'euros de richesse

Richesse dégagée par le complexe portuaire du Légué en 2013

Activités	Richesse dégagée (millions d'€)
Activités navales et nautisme	3,9
Transports maritimes, services associés et industries non maritimes	11,1
Secteur public et gestion des infrastructures	2,0
Complexe portuaire du Légué	17,0

Source : Insee-fichier économique enrichi 2013



50 emplois portuaires à Tréguier

Port de commerce au trafic modeste, Tréguier est principalement un port de plaisance. Ses activités portuaires représentent une cinquantaine d'emplois dont la moitié liée à la plaisance. En 2013, elles génèrent 2 millions d'euros de richesse.

Situé à mi-chemin entre Paimpol à l'est et Perros-Guirec à l'ouest, le port départemental de Tréguier est éloigné de la mer d'environ 9 kilomètres. Son port de commerce génère un trafic modeste : 42 000 tonnes y transitent en 2013. Le port assure des exportations de ferrailles et de sable, et des importations d'engrais. L'activité pêche n'a pas disparu complètement mais les pêcheurs trégorrois débarquent maintenant leur pêche dans d'autres ports, dont celui de Roscoff. La plaisance est bien présente au port de Tréguier qui dispose d'une capacité de 310 anneaux.

Les activités liées à la plaisance génèrent le plus d'emplois

Fin 2013, les activités portuaires de Tréguier occupent 50 personnes dans une quinzaine d'établissements, soit 2,6 % des emplois de l'aire urbaine de cette commune (cf. *méthodologie dans la synthèse du dossier*). La

construction, la vente et l'entretien de bateaux de plaisance sont les principales activités du port. Elles offrent plus de la moitié des emplois, dont 26 pour une entreprise spécialisée dans la construction de voiliers haut de gamme. Le transport maritime de fret est également représenté. Les autres activités portuaires (manutention, gestion du port, affrètement, etc.) offrent une dizaine d'emplois (*illustration 1*).

1 50 emplois pour le port de Tréguier

Emplois dans le complexe portuaire de Tréguier au 31 décembre 2013

Activités	Emplois (effectifs)
Activités navales et transports maritimes	40
Services portuaires	10
Port de Tréguier	50

Sources : Insee-CLAP 2013 ; Port de Tréguier

Une richesse dégagée estimée à 2 millions d'euros

En 2013, les activités portuaires de Tréguier dégagent 2 millions d'euros de richesse (cf. *méthodologie dans la synthèse du dossier*), soit 3,3 % de la richesse dégagée dans l'aire urbaine de Tréguier. Les activités navales et le transport maritime dégagent l'essentiel de la richesse (*illustration 2*).

2 2 millions d'euros de richesse dégagée par le port

Richesse dégagée par le complexe portuaire de Tréguier en 2013

Activités	Richesse dégagée (millions d'€)
Activités navales et transports maritimes	1,9
Services portuaires	0,4
Port de Tréguier	2,3

Source : Insee-fichier économique enrichi 2013



1 600 emplois portuaires à Roscoff

Les quatre activités traditionnelles d'un port sont présentes à Roscoff : le fret, la plaisance, la pêche ainsi que le trafic de passagers. Au total, 1 600 emplois dépendent des activités portuaires fin 2013. Le trafic passagers représente la moitié des emplois, en lien avec l'implantation du siège social de Brittany Ferries. Cette compagnie est de loin, le premier employeur du port. La pêche et les activités liées aux produits de la mer offrent également de nombreux emplois. Hors marins-pêcheurs, les activités portuaires dégagent en 2013 une richesse de 57 millions d'euros.

Roscoff se situe sur le littoral nord du département du Finistère, en région Bretagne, et dispose de deux ports. Le vieux port est un port d'échouage divisé en deux bassins. Celui du nord est surtout dédié à la pêche, celui du sud à la plaisance avec 485 corps-morts pour amarrer les bateaux. Le port du Blosson, situé en eaux profondes est plus récent. Il résulte de la volonté des agriculteurs d'exporter leurs

produits vers le marché britannique. Il dispose d'un terminal dédié aux ferries, d'équipements pour la pêche et d'un port de plaisance.

Ces deux ports, de compétence départementale jusqu'au 31 décembre 2016, se rangent depuis le 1^{er} janvier 2017 sous l'autorité portuaire régionale.

Annuellement, le port de commerce traite environ 550 000 tonnes de marchandises réparties entre les véhicules utilisant les ferries et le trafic conventionnel des cargos (marchandises en vrac essentiellement sables, amendements marins, nourriture animale et charbon). Deux compagnies maritimes, Brittany Ferries et Irish Ferries⁽¹⁾, assurent des liaisons avec la Grande-Bretagne, l'Irlande et l'Espagne. Localement, il existe aussi des navettes reliant Roscoff Vieux Port à l'île de Batz toute proche. Globalement, le trafic de passagers oscille entre 500 000 et 600 000 personnes par an et varie entre 150 000 à 200 000 véhicules annuels.

L'implantation d'une nouvelle criée au Blosson depuis 2003 et les importants investissements en 2013 ont dynamisé les débarquements (cf. encadré). Chaque année, la criée traite entre 5 000 et 6 500 tonnes de produits issus de la pêche, principalement la lotte, suivie de l'églefin, du merlan, du cabillaud et de la raie. En 2015, la flottille de pêche se compose de 9 navires hauturiers et de 101 navires côtiers.

Depuis 2012, le port du Blosson dispose d'un port de plaisance offrant une capacité d'un peu plus de 600 anneaux et propose de nombreux services, dont une aire de carénage. Ce port accueille environ 5 000 navires de plaisance par an.

La moitié de l'emploi dans le transport maritime

Le port de Roscoff est un élément moteur dans l'économie locale. Fin 2013, les diverses activités du port de Roscoff génèrent 1 600 emplois (cf. méthodologie dans la synthèse du dossier), soit 26 % de l'emploi de l'aire urbaine de Roscoff. Ces emplois sont répartis dans 140 établissements.

1 860 emplois dans le transport maritime

Emplois dans le complexe portuaire de Roscoff au 31 décembre 2013

Activités	Emplois (effectifs)
Pêche et aquaculture	310
Commerce des produits de la mer	90
Activités navales et nautiques	30
Transports maritimes	860
Secteur public et gestion des infrastructures	140
Autres services portuaires	190
Complexe portuaire de Roscoff	1 620

Sources : Insee-CLAP 2013 ; Port de Roscoff

Le port de pêche de Roscoff est majoritairement un port de débarque

La situation de l'ancienne criée de Roscoff en centre ville et sa vétusté ne favorisaient pas le débarquement des produits de la mer, dans un port soumis à l'important marnage de ses marées. Ainsi, en 1988, les captures traitées en criée se limitaient à 800 tonnes. L'implantation de la nouvelle criée en 2003 en eaux profondes dans le port du Blosson a amélioré les conditions de débarquement et dynamisé les activités de la pêche en mer.

Disposant de quais dédiés, d'une aire d'avitaillement à quai et affranchis des contraintes des marées, les pêcheurs sont venus de plus en plus nombreux y débarquer leurs prises. La situation géographique de Roscoff est en effet un atout pour le port et fait ainsi office de base avancée pour de nombreux bateaux finistériens et cossu-moriciens. Moins éloigné des lieux de pêche, il limite ainsi le retour au port d'attache, engendre des économies de gasoil et optimise la campagne de pêche, tout en limitant la durée de présence en mer.

Ces atouts ont stimulé les débarquements et développé la vente sous criée (6 000 tonnes sous la halle à marée de Roscoff). Le vente hors criée est estimée entre 8 000 à 9 000 tonnes par an (prises débarquées et vendues dans d'autres criées).

⁽¹⁾ La société Irish Ferries n'a pas d'établissement en France. Les salariés ne sont donc pas comptabilisés en France et n'entrent pas dans l'estimation de l'emploi pour le port de Roscoff.

La présence de Brittany Ferries influe fortement sur l'emploi portuaire : avec la moitié des effectifs, cette entreprise est, de loin, la première entreprise employeuse portuaire de la place (*illustration 1*). Après le transport maritime, les emplois liés aux produits de la mer constituent le second gisement d'emplois portuaires. Ils offrent du travail à plus de 400 personnes dont les trois quarts sont des pêcheurs. Parmi ces activités, l'entreprise Algoplus, spécialisée dans la récolte et la transformation des algues alimentaires, emploie une vingtaine de personnes. Le secteur public et la gestion des infrastructures offrent 140 emplois répartis entre la Chambre de commerce et d'industrie, concessionnaire sur le port du Bloscon, la commune, le Département du Finistère, mais aussi les douanes, la brigade nautique ou la station biologique de Roscoff. Les services portuaires, comprenant notamment le nettoyage des ferries représenté par l'entreprise Channel Passengers, offrent 190 emplois. Les activités navales et nautiques représentent quant à elles 30 emplois, répartis pour moitié entre la construction/réparation de navires et les activités liées au nautisme.

Au-delà de ces activités directes, les nombreux touristes arrivant par ferries, ainsi que les plaisanciers qui profitent de l'aménagement du port, induisent une consommation qui bénéficie à l'activité économique locale. Cette consommation se traduit par un nombre d'emplois difficile à mesurer.

Hors marins-pêcheurs, une richesse estimée à 57 millions d'euros

Hors marins-pêcheurs, les activités du port de Roscoff dégagent 57 millions d'euros de

2 57 millions d'euros de richesse dégagée hors marins-pêcheurs

Richesse dégagée par le complexe portuaire de Roscoff en 2013 hors marins-pêcheurs

Activités	Richesse dégagée (millions d'€)
Commerce des produits de la mer	5,7
Autres activités portuaires (transports, naval, gestion des infrastructures, ...)	51,7
Complexe portuaire de Roscoff *	57,4

* hors marins-pêcheurs

Sources : Insee-fichier économique enrichi 2013

richesse en 2013 (*cf. méthodologie - définition*), soit 24 % de la richesse de l'aire urbaine de Roscoff (*illustration 2*). Cette richesse est principalement portée par les activités du transport maritime. Le commerce des produits de la mer dégage quant à lui une richesse de près de 6 millions d'euros.

Les recettes apportées par la pêche à Roscoff sont estimées à 24 millions d'euros en 2013. Cela correspond à la vente sous la criée de Roscoff (21,5 millions d'euros), ainsi qu'au chiffre d'affaires de la criée (2,5 millions d'euros) qui inclut la redevance des équipements des ports de pêche, mais également les services de la criée, comme la taxe d'usage ou la vente de glace. ■

Méthodologie - Définition

La richesse dégagée correspond à la valeur ajoutée des entreprises ventilée au niveau des établissements de l'entreprise.

Les données de richesse dégagée ne sont pas disponibles pour la pêche à partir des données de l'Insee. Des données complémentaires sur l'impact économique et financier de la pêche sont ajoutées par les ports. Pour davantage d'information, se référer à la méthodologie présente dans la synthèse du dossier.



3 000 emplois dans le complexe industrialo-portuaire civil de Brest

Les quatre grands domaines portuaires sont présents à Brest : la pêche, le fret, la plaisance et le trafic de passagers. Fin 2013, le complexe industrialo-portuaire de Brest procure du travail à 3 000 personnes. Avec 500 emplois dans la réparation navale, le port de Brest est le premier centre français de réparation navale civile. Les autres activités portuaires représentent 1 600 emplois. Enfin, les industries et les services aux industries présents sur le port offrent près de 900 emplois. Hors marins-pêcheurs, le complexe industrialo-portuaire de Brest génère 151 millions d'euros de richesse en 2013. Les activités navales en sont les premières contributrices.

Situé à la pointe ouest de la Bretagne, le port de Brest est historiquement un port militaire (*cf. encadré sur le port militaire*). Le port de commerce s'est développé à partir du Second Empire. De nouvelles extensions entre 1962 et 1981 ont permis d'améliorer ou de développer d'autres activités telles l'accueil de passagers et la plaisance.

En 2013, le fret représente 2,9 millions de tonnes traitées et concerne notamment les matières agricoles ou agro-alimentaires (850 000 tonnes) et les hydrocarbures (750 000 tonnes). Le transport de conteneurs atteint 59 000 EVP⁽¹⁾. Il est assuré par trois lignes régulières. Le port n'entretient pas de ligne transatlantique mais accueille chaque année environ 15 000 passagers avec les

escales de paquebots. Localement, Brest assure des liaisons avec les îles de Molène et d'Ouessant. Brest dispose également de deux ports de plaisance : celui du Château d'une capacité de 650 anneaux et celui du Moulin Blanc qui offre 1 460 places.

La pêche est aussi présente à Brest. La ville dispose d'une criée qui traite 1 500 tonnes de poissons ou crustacés par an. Le quartier maritime de Brest compte 130 navires de pêche. La lotte, le tourteau et le lieu jaune sont les principales espèces pêchées.

Les activités maritimes et portuaires représentent les deux tiers de l'emploi du complexe

Le complexe industrialo-portuaire civil de Brest procure 3 000 emplois fin 2013 dans 360 établissements, soit 2,6 % des emplois de l'aire urbaine de Brest (*cf. méthodologie dans la synthèse du dossier*).

Le cluster maritime regroupe les activités maritimes ou portuaires directement liées à la présence du port. Fin 2013, il offre un peu moins de 2 100 emplois à Brest. Le port de Brest est le premier port français de réparation navale civile, activité représentée par les entreprises Damen et Navtis. Au total, la réparation navale civile est le premier gisement d'emplois du cluster maritime : plus de

1 Les deux tiers de l'emploi du complexe sont maritimes ou portuaires

Emplois dans le complexe industrialo-portuaire de Brest au 31 décembre 2013

Activités	Emplois (effectifs)
Pêche	330
Réparation navale	520
Autres activités navales et nautiques	230
Transports maritimes	390
Services à la marchandise	140
Secteur public et gestion des infrastructures	330
Autres services portuaires	140
Cluster maritime	2 080
Industries	310
Commerce	90
Services aux industries	260
Transports terrestres	230
Cluster non maritime	890
Complexe industrialo-portuaire de Brest	2 970

Sources : Insee-CLAP 2013 ; Port de Brest

500 personnes en dépendent (*illustration 1*). Le transport maritime offre près de 400 emplois. Il s'agit essentiellement du groupe d'intérêt économique Genavir, spécialiste de la recherche océanographique. L'activité de

12 500 emplois liés au port militaire de Brest

Deuxième base navale derrière Toulon, le port militaire de Brest appartient à l'État. Le centre d'instruction naval et l'amirauté jouxtent la base navale. Le port militaire abrite par ailleurs l'entreprise DCNS, spécialisée dans la construction de navires militaires.

Les activités du port militaire génèrent 12 500 emplois fin 2013. Les effectifs du ministère de la Défense (civils et militaires) représentent 9 500 personnes dans la base navale, le centre d'instruction naval et l'amirauté, tandis que DCNS emploie près de 3 000 salariés.

⁽¹⁾ Équivalent Vingt Pieds

transport de passagers reste limitée à Brest et représente moins de 100 emplois.

Le secteur public et la gestion des infrastructures portuaires occupent 330 personnes. Il s'agit principalement de la CCI, gestionnaire du port de commerce et du port de pêche, des douanes et de la direction interrégionale de la mer. Les services à la marchandise procurent 140 emplois, dont 90 pour des emplois de manutention.

La pêche en mer représente 330 emplois, notamment du fait du débarquement à la criée de Brest des prises des marins-pêcheurs issus de ports situés à proximité, dont celui du Conquet. Enfin, les deux ports de plaisance de Brest participent au développement de l'activité économique. Les activités telles la construction de navires de plaisance, le nautisme, l'accastillage ou encore la voilerie, occupent 230 personnes.

Méthodologie - Définition

La richesse dégagée correspond à la valeur ajoutée des entreprises ventilée au niveau des établissements de l'entreprise.

Les données de richesse dégagée ne sont pas disponibles pour la pêche à partir des données de l'Insee. Des données complémentaires sur l'impact économique et financier de la pêche sont ajoutées par les ports. Pour davantage d'information, se référer à la méthodologie présente dans la synthèse du dossier.

Outre les activités maritimes, de nombreuses industries tirent profit de la présence du port. Ce cluster non maritime compte 900 emplois à Brest fin 2013. Les industries et leurs services génèrent 660 emplois dans des secteurs d'activité variés (agroalimentaire, métallurgie ou encore traitement et assainissement des déchets, etc.). L'établissement Endel par exemple, spécialisé dans la maintenance industrielle, ou la division marine d'Orange, spécialisée dans la pose de câbles sous-marins, sont installées sur le port. Enfin, les activités liées au port de Brest procurent 230 emplois dans le transport terrestre.

151 millions d'euros de richesse dégagée, hors marins-pêcheurs

Hors marins-pêcheurs, le complexe industrialo-portuaire de Brest dégage 151 millions d'euros de richesse en 2013 (*cf. méthodologie-définition*), soit 3,3 % de la richesse dégagée dans l'aire urbaine de Brest.

Les activités maritimes créent 96 millions d'euros de richesse. Les deux tiers de cette richesse sont générées par l'activité navale ou le transport maritime. Avec 55 millions d'euros de richesse dégagée, le cluster non maritime est principalement porté par les industries et services aux industries, comme le transformateur d'huiles Cargill ou

2 Les activités maritimes ou portuaires créent 96 millions d'euros de richesse

Richesse dégagée par le complexe industrialo-portuaire de Brest en 2013

Activités	Richesse dégagée (millions d'€)
Activités navales et nautiques	35,1
Transports maritimes	26,2
Services à la marchandise	14,4
Autres services portuaires	20,0
Cluster maritime	95,7
Industries	21,2
Services aux industries	24,9
Transports terrestres	9,3
Cluster non maritime	55,4
Complexe industrialo-portuaire de Brest *	151,1

* hors marins-pêcheurs

Source : Insee-fichier économique enrichi 2013

l'établissement France Sécurité spécialisé dans l'équipement de protection individuelle.

Les recettes liées à la pêche sont estimées en 2013 à 7,6 millions d'euros pour le port de Brest. Cela correspond aux ventes réalisées sous criée, ainsi qu'aux taxes et prestations liées au fonctionnement du port de pêche. ■



1 280 emplois portuaires à Douarnenez

Le port de Douarnenez est à la fois un port de commerce, un port de pêche et un port de plaisance. Les activités liées au port occupent 1 280 personnes fin 2013. L'essentiel de l'activité est tournée vers les produits de la mer, avec 1 090 emplois dans la pêche, le commerce ou la transformation de poissons. Les activités navales présentes (essentiellement construction et réparation de bateaux) sont liées à l'activité plaisance et pêche. La gestion des infrastructures du port, mais aussi les industries ou les commerces, qui tirent profit de la présence du port, complètent les activités. Hors marins-pêcheurs, l'ensemble des activités portuaires dégage une richesse de 78 millions d'euros.

La ville de Douarnenez abrite trois ports : les ports de plaisance de Tréboul et du port Rhu, transférés en 2004 aux communes, et le port départemental du Rosmeur (dont l'exploitation, hormis la plaisance, est en délégation de service public).

La plaisance offre 1 290 places. Les pontons et les mouillages se répartissent ainsi : 530 sur Tréboul, 500 sur le port Rhu et 260 au

Rosmeur. Le port du Rosmeur accueille le port de pêche et sa criée. Bien que sa flottille ait diminué ces dernières années, le port de Douarnenez est une base avancée pour des marins du Guilvinec, de Lorient ou même d'Espagne. Une centaine de navires fréquente le port de Douarnenez, dont 60 régulièrement (cf. encadré).

Le port de commerce, situé aussi à Rosmeur, développe deux activités. Il est utilisé par des pétroliers livrant le carburant nécessaire aux bateaux de pêche. En 2013, les pétroliers effectuent 21 escales. Le port de commerce sert aussi à l'importation des poissons congelés à destination des conserveries locales.

Une aire de carénage, dédiée à la réparation navale, dispose d'un slipway de 420 tonnes, dispositif de mise à l'eau ou de halage à sec des navires, dans le cadre de la réparation ou de la construction navale.

Le port de Douarnenez n'accueille pas de croisiéristes en 2013. Toutefois, après quelques années d'absence, la fréquentation de paquebots dans le port devrait s'accroître dans les années à venir.

Les conserveries représentent l'essentiel de l'emploi lié au port

Les activités portuaires génèrent 1 280 emplois à Douarnenez fin 2013 (cf. *méthodologie dans la synthèse du dossier*), soit 20,8 % de l'emploi de l'aire urbaine de Douarnenez. Ces emplois sont répartis dans une centaine d'établissements.

L'essentiel de l'activité du port est tourné vers la transformation des produits de la mer, avec la présence de plusieurs conserveries de poissons à Douarnenez ou aux alentours, qui s'alimentent directement au port. Au total, ces conserveries offrent 770 emplois, soit six emplois portuaires sur dix (*illustration 1*). Les conserveries Chancerelle et Paulet représentent les trois quarts des emplois. La pêche en mer occupe quant à elle 240 pêcheurs qui débarquent majoritairement dans le port. Le commerce de poissons emploie 80 personnes.

Douarnenez, base avancée pour le débarquement des bateaux

En dépit d'une diminution de moitié depuis 1998 du nombre de navires immatriculés dans le quartier de Douarnenez, le port reste un important lieu de débarquement pour les pêcheurs. En effet, le nombre de navires immatriculés à Douarnenez est limité (une vingtaine, dont 19 pour la pêche côtière) mais son port en eaux profondes, et à l'abri du mauvais temps, attire de grosses unités qui y débarquent leurs prises autrement que sous criée. Elles évitent ainsi un retour au port d'attache, réalisent des économies de carburant et optimisent leur campagne de pêche. Il s'agit souvent de navires espagnols ou de bateaux appartenant à des armements du sud-Finistère. Leurs pêches sont débarquées à Douarnenez, mais directement chargées dans des camions, puis vendues aux halles à marée ibériques, à celle du Guilvinec ou encore aux usines de transformation. De fait, à Douarnenez, les tonnages vendus sous criée (6 500 tonnes en 2013) sont inférieurs à ceux vendus hors criée (8 500 tonnes en 2013).

Depuis quelques années, le nombre de navires ayant pour port d'attache Douarnenez est en hausse, tout comme les débarquements, en particulier ceux de la sardine, qui reste l'espèce phare de ce port.

1 Les produits de la mer très représentés dans le complexe portuaire de Douarnenez

Emplois dans le complexe portuaire de Douarnenez au 31 décembre 2013

Activités	Emplois (effectifs)
Pêche	240
Commerce des produits de la mer	80
Transformation des produits de la mer	770
Activités navales et nautiques	60
Secteur public et gestion des infrastructures	30
Autres services portuaires	20
Industries, commerce et transports terrestres	80
Complexé portuaire de Douarnenez	1 280

Sources : Insee-CLAP 2013 ; Port de Douarnenez

Les activités navales, essentiellement de la construction et de la réparation de bateaux, occupent 60 personnes. Le chantier naval Pierre Glehen et fils est le principal employeur. Le secteur public et la gestion des infrastructures occupent une trentaine de personnes. Il s'agit d'agents du conseil départemental du Finistère, de la commune de Douarnenez, de la direction des affaires maritimes, ou de la CCI de Quimper-Cornouaille qui gère le port du Rosmeur.

Le reste des activités, c'est-à-dire les industries, les commerces et les transports terrestres à proximité immédiate du port, emploie 80 personnes.

Hors marins-pêcheurs, la richesse dégagée par le port est de 78 millions d'euros

En 2013, les activités liées au port de Douarnenez dégagent une richesse de 78 millions d'euros, hors marins-pêcheurs (cf. *méthodologie - définition*). Cela représente 28,5 % de

2 Les produits de la mer - hors pêche - dégagent la majorité de la richesse du port

Richesse dégagée par le complexe portuaire de Douarnenez en 2013 hors marins-pêcheurs

Activités	Richesse dégagée (millions d'€)
Transformation / Commerce des produits de la mer	69,3
Autres activités portuaires (naval, gestion des ports, ...)	3,4
Industries, commerce et transports terrestres	4,7
Complexe portuaire de Douarnenez*	77,5

* hors marins-pêcheurs

Sources : Insee-fichier économique enrichi 2013

l'aire urbaine de Douarnenez. La transformation des produits de la mer compte pour 63 millions d'euros, soit plus de 80 % de la richesse totale dégagée par le port, hors pêche (*illustration 2*). Avec le commerce des produits de la mer qui contribue à hauteur de

6,5 millions d'euros, c'est 90 % de la richesse dégagée par le port qui est liée à la transformation ou au commerce de produits de la mer. Les autres activités dégagent 8 millions d'euros de richesse.

Les recettes engendrées par la pêche à Douarnenez rapportent 7 millions d'euros en 2013. Cela correspond à la vente de poissons à la criée de Douarnenez (5,3 millions d'euros), ainsi qu'au chiffre d'affaires de la criée (1,7 million d'euros) qui inclut les taxes liées aux équipements et la vente de glace. ■

Méthodologie - Définition

La richesse dégagée correspond à la valeur ajoutée des entreprises ventilée au niveau des établissements de l'entreprise.

Les données de richesse dégagée ne sont pas disponibles pour la pêche à partir des données de l'Insee. Des données complémentaires sur l'impact économique et financier de la pêche sont ajoutées par les ports. Pour davantage d'information, se référer à la méthodologie présente dans la synthèse du dossier.

Insee Dossier

Les 14 ports de commerce décentralisés allant de Calais à Douarnenez développent aussi des activités de pêche, de plaisance et de transport maritime. Leurs activités génèrent 27 000 emplois fin 2013, soit 4,8 % de l'emploi des aires urbaines de ces 14 ports. Ces emplois sont répartis en deux catégories. Le cluster maritime et portuaire compte 18 300 emplois répartis dans les produits de la mer, les activités navales, le transport maritime ou encore les services aux navires et à la marchandise. Le cluster non maritime regroupe les industries et leurs services associés, dont l'implantation est liée à la présence des ports. Il regroupe 8 700 emplois. Hors marins-pêcheurs, les complexes des 14 ports dégagent 1,1 milliard d'euros de richesse, soit 4,6 % de la richesse des aires urbaines abritant ces ports.

Dossier n° 4
Mars 2017



Insee Normandie

5, rue Claude Bloch
BP 95137
14024 CAEN Cedex

Directeur de la publication :
Daniel Brondel

Rédactrice en chef :
Maryse Cadalanu

Attachés de presse :
Martine Chéron (Rouen)
Tél : 02.35.52.49.75
Philippe Lemarchand (Caen)
Tél : 02.31.45.72.88

Mise en page :
Françoise Lerond

ISSN : 2493-7452 (en ligne)
ISSN : en cours pour imprimés
© Insee 2017